

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP
**Des tentatives d'introduction
de plus de 26 qx de kif traité déjouées**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7358 - SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ligne ferroviaire
Béchar-Tindouf-Gara-Djebilet
**L'ensemble des travaux
sera finalisé dans
une dizaine de jours**

P04



Face aux tentatives
de compromettre
son projet national

**«Le peuple
algérien
reste
vigilant»**

Lire en page 03

ORAN

P07

M.Derbal au Centre de l'intelligence et de télégestion de Séor
**«Anticiper les scénarios pour éviter
les coupures d'eau»**

11 décembre 1960
Réinhumation des ossements de 44 martyrs

Accident de la route à Belgaid
Un adolescent tue un enfant de 07 ans

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Meilleur exportateur de l'année 2025

Ouverture des candidatures pour le Prix du président de la République



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025, fixant au 20 décembre le dernier délai pour l'inscription. "En application des dispositions du Décret présidentiel n 24-202 du 24 juin 2024, portant création du prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment ses articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations in-

forme l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, de l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025", précise le communiqué. Le ministère de tutelle invite les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien dédié sur le site web du ministère avant le 20 décembre courant, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations: export@mcepe.gov.dz.

ONOU

Journée d'étude consacrée à la sécurité alimentaire dans les restaurants «U»



L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a organisé, mercredi à Alger, une journée d'étude consacrée à la sécurité alimentaire dans les restaurants universitaires. Le Directeur général de l'ONOU, M. Adel Mezough, a indiqué que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel du 7 mai 2025, fixant les conditions particulières d'hygiène et de salubrité applicables dans les établissements de restauration, lequel

prévoit l'entame de son application d'ici la fin de l'année en cours par les secteurs concernés, notamment le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique. Dans ce contexte, les participants à cette journée, dont des chefs de services de contrôle et de coordination de différentes directions relevant de l'ONOU, ainsi que des directeurs des résidences universitaires d'Alger, ont examiné le contenu d'un guide opérationnel destiné à l'application de cet arrêté interministériel.

MAEP

Mansouri préside les travaux du Comité du point focal

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a présidé, jeudi, les travaux du Comité du point focal du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), tenus par visioconférence, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette réunion a constitué "une étape centrale dans la préparation du Forum des chefs d'Etat et

de Gouvernement du MAEP, prévu en février 2026, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum, lequel sera marqué par la passation de la présidence du Mécanisme de l'Algérie à la République d'Ouganda, dans un contexte qui consacre le principe de continuité à diriger les efforts continents vers la promotion de la gouvernance et le renforcement de la coordination entre les Etats membres", précise le communiqué.

Opérations de transfert des patients

Une plateforme numérique bientôt opérationnelle



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochainement d'une plateforme numérique dédiée aux transferts des patients entre établissements hospitaliers. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, M. Ait Messaoudene a indiqué que son secteur s'apprête à "lancer une plateforme numérique qui sera opérationnelle prochainement en vue de numériser les opérations de transfert des patients", pré-

sant que "des textes régissent ces opérations et en définissent les modalités". Selon le ministre, les opérations de transfert sont soumises à des procédures, notamment la nécessité d'examiner toutes les demandes dans des délais raisonnables, en particulier celles provenant des wilayas du Sud et des Hauts-plateaux, tout en assurant une réponse immédiate pour les cas urgents dans un délai maximal de 48 heures. Les transferts restent ainsi limités aux cas nécessitant une prise en charge médicale spécialisée indisponible localement.

Pour renforcer les capacités des bénévoles

Le CRA organise un atelier de formation dans la gestion des catastrophes

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) organise, en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), un atelier spécialisé en gestion des catastrophes dans le but de renforcer les capacités des bénévoles en matière de "réponse rapide et de prise en charge efficace" des différentes situations d'urgence, a indiqué, mercredi, un communiqué de cette organisation. Cet atelier qui porte sur les différentes interventions de terrain menées par le CRA, vise à "renforcer les capacités des bénévoles en matière de réponse rapide, de coordination sur le terrain, de pré-

paration et de prise en charge efficace des différentes situations d'urgence", précise le communiqué. L'atelier a également pour objectif de "développer le savoir-faire des équipes bénévoles en vue d'assurer une plus grande disponibilité opérationnelle et de promouvoir la culture d'intervention efficace conformément aux normes internationales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge". Cet atelier de formation reflète "l'engagement du CRA à soutenir ses équipes et à améliorer leurs performances au service des citoyens, en toutes circonstances", conclut le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Face aux tentatives de compromettre son projet national

«Le peuple algérien reste vigilant»

Par B.Kamel

Le 11 Décembre 1960 fut le jour où les Algériens ont basculé vers leur indépendance. Un jour où ces derniers ont défilé massivement et pacifiquement dans les rues algériennes et à Paris pour réclamer leur liberté. Ce fut certes, à cette date, «leur premier tour de vigilance» alors qu’aujourd’hui, leur deuxième tour de vigilance est ancré dans leur projet national de marche dans le présent pour construire l’Algérie nouvelle. Le peuple algérien n’est pas dupe. Il est conscient des «menaces» qui entourent le pays. C’est pourquoi, il tient aujourd’hui et plus que jamais à son projet national. Pour cela, il doit être encore vigilant. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mercredi, la détermination du peuple algérien uni, à diriger la marche du présent avec vigilance, face aux tentatives de compromettre son projet national. Le président multiplie depuis son investiture ses messages envers la population à chaque commémoration et célébration de dates charnières de l’histoire de l’Algérie indépendante. Une preuve tangible qu’il garde le dialogue avec les Algériens desquels il est constamment à l’écoute en permanence. En ce 11 Décembre 2025, les Algériens sont nombreux à commémorer cette date, ce pan de l’histoire du pays inoublié et ineffaçable de la mémoire collective. Dans un message à l’occasion du 65ème anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, le président de la République a affirmé qu’"un peuple qui est né des profondeurs d’une histoire ancestrale, uni et fusionné, en permanence, dans une identité algérienne enracinée dans la terre, accueillant la diversité et unie dans sa croyance,

un peuple qui s’est soudé dans un front national durant les années de la sanglante tragédie et dans toutes les épreuves difficiles, ce peuple, enchaînera-t-il, est aujourd’hui plus déterminé que jamais à diriger la marche du présent avec vigilance, face aux tentatives de compromettre son projet national". Le vécu du peuple algérien l’incite aujourd’hui à "orienter la boussole vers l’avenir d’une génération qui aspire à vivre dans un pays à la hauteur de ses rêves, dans une Algérie porteuse de ses ambitions, dans une société qui célèbre les talents et les compétences de ses filles et de ses fils et qui investit leurs capacités dans une dynamique de transformation réelle vers la consolidation des fondations et jalons d’un développement durable à l’intérieur du pays et l’affirmation de son rôle actif et sa place reconnue à l’étranger", a affirmé encore le président. L’Algérie garde une fierté impérissable d’appartenir à une identité racée et ensevelie dans l’histoire, dans la diversité de culture et de patrimoine. Dans ce sillage, le président de la République a mis en avant la fierté des Algériens de l’authenticité de leur glorieux héritage révolutionnaire, étant une "source d’unité et de force pour notre peuple et sa référence fédératrice", un héritage qui permet au vaillant peuple algérien, en cette conjoncture régionale et internationale, de "discerner les rouages des guerres d’intérêt, intelligentes et ciblées", un héritage d’où jaillit une conscience nationale capable de déceler les dessous de la propagande mercenaire, sous toutes ses formes, ainsi que les velléités de ceux qui s’y laissent entraîner pour tenter de porter atteinte à l’Etat et nuire à ses intérêts". A l’occasion de la commémoration des tragiques événements de Décembre 1960, le prési-

dent de la République a tenu à rappeler la symbolique de cette halte qui a "illustré, dans les rues et les places publiques, l’adhésion unanime de tout un peuple à l’appel de la Déclaration du 1er Novembre 1954 ainsi que sa foi inébranlable en la réalisation des objectifs de la Révolution, pleinement et sans compromis". Ces moments de la marche de la Révolution ont marqué "un tournant décisif pour le retentissement de l’écho international d’une Révolution qui a pris le temps à témoin de cet élan populaire, porteur de principes suprêmes et d’objectifs nobles", a estimé le président de la République, ajoutant que cet anniversaire, ainsi que d’autres glorieuses haltes historiques sont "matière à la réflexion sur les enseignements tirés des étapes d’édification de l’Etat national indépendant, tant par ses victoires que par les difficultés qu’il a connues dans des circonstances et des périodes particulières". Ces difficultés constituent, a-t-il dit, "un point de départ et une motivation pour une appréciation juste de l’ampleur des efforts attendus de tous, à tous les niveaux et postes, afin de parachever le renforcement des indicateurs socioéconomiques que le peuple algérien a pu réaliser depuis qu’il nous a investi de sa confiance et de s’adapter à un rythme plus rapide et plus performant, pour rejoindre la marche des Etats ambitieux et influents". "Nous allons, inéluctablement, atteindre cet objectif dans un avenir proche, par fidélité au serment des chouhadas, tout en nous recueillant sur leurs âmes pures et en adressant à leurs compagnons, moudjahidate et moudjahidine, en cette occasion, nos chaleureuses salutations et notre profonde considération", a conclu le président de la République son message.

Réunion du Gouvernement

Examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l’examen d’un projet de décret présidentiel sur le système national de gouvernance des données ainsi que des propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, et entendu trois communications sur la transformation numérique en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le Gouvernement a poursuivi l’examen du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données, lequel s’inscrit dans le cadre des démarches relatives à la

mise en place d’un ancrage juridique pour la gestion et la sécurité des données publiques d’intérêt national. Par ailleurs, et conformément aux orientations de Monsieur le président de la République édictées lors du Conseil des ministres du 30 novembre 2025, le Gouvernement a examiné les propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, lesquelles seront soumises au prochain Conseil des ministres pour décision. Dans le cadre de la concrétisation de la transformation numérique dans notre pays, conformément aux engagements de Monsieur le président de la République, le Gouvernement a

entendu trois communications relatives, respectivement, au bilan des projets stratégiques réalisés dans ce domaine, à la réalisation et la mise en service du premier Datacenter national et à la réalisation de la base de données nationales pour faciliter la prise de décision. Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement a entendu une communication sur l’état d’avancement du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-Djen, dans la wilaya de Jijel, à l’autoroute Est-Ouest au niveau de l’échangeur d’El Eulma, dans la wilaya de Sétif, sur 110 km".

Compétences algériennes à l’étranger

Une stratégie durable pour renforcer les liens

Le secrétaire d’Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l’étranger, Sofiane Chaib, a affirmé, jeudi à Alger, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "veille particulièrement à l’implication de la diaspora", soulignant qu’une stratégie globale, accompagnée

de plans d’action intégrés, est mise en œuvre pour établir des ponts durables entre les compétences algériennes à l’étranger et les institutions nationales. Intervenant lors d’une journée organisée par l’Algerian Scholar Award Foundation au Centre culturel du Djamaâ El-Djazaïr, M. Chaib a rappelé que cette stratégie vise à renforcer la position scien-

tifique et économique du pays en facilitant la contribution des experts algériens établis à l’étranger, notamment à travers l’investissement direct, le transfert de technologies et les partenariats scientifiques. Il a également évoqué la journée dédiée à la communauté nationale à l’étranger organisée en marge de la 4e édition du Sommet africain

des start-up, marquée par une forte participation de compétences résidant hors du pays.

Dans le domaine médical, il a rappelé une rencontre tenue en octobre avec le ministre de la Santé afin d’identifier les spécialités prioritaires, soulignant que l’Algérie dispose de nombreuses compétences formées localement.

Point de Vue

Par D. Benani

Le zèle «électrique» des «coupeurs» de courant

Il est devenu presque banal, dans bon nombre de régions, et plus particulièrement dans les campagnes, d’assister à un spectacle indigne: des entreprises de sous-traitance, mandatées par la Sonelgaz, se précipitant chez les usagers dès la réception de la facture, sans même attendre l’expiration du délai de paiement, pour couper l’alimentation électrique ou, pire encore, pour démonter le compteur. Ce comportement qui frise l’acharnement, en dit long sur leurs véritables motivations: gagner de l’argent, vite et à n’importe quel prix, même au détriment des plus élémentaires règles de respect du consommateur. Car enfin, qu’est-ce qui pousse ces équipes à agir avec une telle hâte, une telle dureté, une telle absence de considération ? La réponse est tristement simple: chaque coupure, chaque opération de retrait, chaque intervention expéditive leur rapporte une rémunération supplémentaire. Plus ils coupent, plus ils gagnent. Et dans cette logique froide où seule compte la rentabilité immédiate, plus rien n’existe: ni les familles laissées dans l’obscurité, ni les appareils ménagers qui s’arrêtent brutalement, ni les personnes âgées dépendant d’un matériel électrique, ni les enfants qui révisent à la lumière d’une lampe de fortune. Les conséquences humaines sont reléguées au dernier rang — si tant est qu’elles soient prises en compte une seule seconde. Ce qui choque davantage encore, c’est la désinvolture avec laquelle ces équipes interviennent dans les zones rurales. On en voit arriver à toute heure, parfois en pleine matinée, parfois à l’improviste, comme si les habitants des campagnes n’avaient droit à aucune forme d’égard. Là, les coupures sont plus fréquentes, plus brutales, plus désorganisées. Pourquoi ? Par facilité ? Par arrogance ? Par conviction que les usagers, isolés, oseront moins protester ? Ou parce que personne ne vient y contrôler réellement ces pratiques ? Nul ne le sait exactement, mais tout le monde en constate les effets: tensions, éclats de voix, altercations, et dans les cas les plus regrettables, des affrontements physiques. On en est arrivé au point où un citoyen qui travaille, paie ses factures et tente de vivre dignement, doit en plus redouter l’irruption de sous-traitants zélés venus lui couper la lumière comme s’il ne valait pas mieux qu’un numéro sur un registre. À ce stade, il est indispensable de s’adresser directement à la Sonelgaz: Messieurs, il est temps de reprendre fermement en main vos «collaborateurs», ces équipes qui agissent en votre nom et sous votre responsabilité. Vous ne pouvez pas fermer les yeux sur des comportements aussi agressifs, aussi humiliants, aussi contraires à l’esprit même du service public — ou du service tout court. On ne lâche pas des agents sur des clients de cette façon. Vous avez un devoir: celui d’encadrer, de contrôler, de sanctionner si nécessaire, et surtout de protéger vos usagers. Les citoyens ne sont pas des adversaires; ils sont ceux qui font vivre votre entreprise. Il est grand temps que cesse cette dérive inacceptable. Les consommateurs méritent un traitement digne, respectueux et humain. Rien ne justifie qu’on les prive de lumière sans même leur laisser la chance d’honorer leur dû dans les délais prévus par les clauses du contrat d’abonnement lui-même. Rien ne justifie que la rentabilité devienne un prétexte pour de telles pratiques. À vous de montrer que vous êtes capables d’assumer vos responsabilités.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le baril glisse vers un pétrole à prix cassés

Sur un marché pétrolier déjà fragilisé, l'hypothèse d'un accord entre Kiev et Moscou agit comme un révélateur brutal. Jeudi, les cours se sont encore enfoncés, lestés par les propos de Volodymyr Zelensky évoquant des «avancées» dans les négociations et la possibilité de compromis «justes», validés par «élection ou référendum». Deux points restent irrésolus : le contrôle de la région de Donetsk et le statut de la centrale de Zaporijjia. Mais pour les opérateurs, ces signaux suffisent déjà à rebattre les anticipations. «Un accord changerait totalement la donne pour le pétrole russe», résume Arne Lohmann Rasmussen de Global Risk Management. La levée des sanctions américaines ou l'arrêt des attaques ukrainiennes sur les infrastructures russes libérerait des centaines de milliers de barils supplémentaires. L'Agence internationale de l'énergie rappelle d'ailleurs que les exportations russes ont chuté de 420.000 b/j en novembre, contribuant à une baisse globale de l'offre. Le retour de ces volumes interviendrait alors que «les stocks mondiaux atteignent leur plus haut en quatre ans», souligne l'AIE. Sur l'InterContinental Exchange, le Brent pour février reculait jeudi à 61 dollars (-1,95%), tandis que le WTI glissait à 57,28 dollars (-2,02%). Une tendance qui efface même la saisie par Washington d'un pétrolier vénézuélien – un épisode que Caracas qualifie de «piraterie internationale». Face à cette faiblesse persistante, l'OPEP maintient pourtant son optimisme. Le cartel table toujours sur une hausse de la demande de 1,3 mb/j en 2025 et 1,4 mb/j en 2026, portée par les pays non-OCDE, Chine et Inde en tête. L'organisation vante une croissance mondiale stable (3,1%), mais admet une surabondance durable : elle prévoyait encore au troisième trimestre 2025 un excédent de 500.000 barils par jour. L'AIE, plus prudente, rehausse ses estimations de demande de +830.000 b/j en 2025, mais prévoit un excédent record dépassant 3,8 mb/j en 2026, malgré une révision en baisse de la croissance de l'offre mondiale. Ses analyses confirment la montée des stocks, l'atonie européenne et l'accélération de la substitution du pétrole dans la production électrique au Moyen-Orient. Enfin, l'EIA américaine, encore plus sombre, anticipe un effondrement des cours en 2026, avec un Brent autour de 55 dollars en raison d'une production mondiale qui dépassera largement la demande. Sur un marché tiraillé entre détente monétaire, guerre en Ukraine et excès structurel d'offre, une conclusion s'impose : la nervosité reste le principal moteur du baril – et 2026 pourrait bien en être la démonstration brutale.

E-commerce international

La BDL lance le paiement en ligne vers l'Algérie via Mastercard

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'un service de paiement électronique depuis l'étranger vers l'Algérie via les cartes internationales Mastercard, "une première du genre" sur la place financière nationale. Cela intervient après le lancement du même service par cette banque publique, via le réseau Visa en mai dernier, une démarche qui devrait soutenir l'entrée de devises en Algérie. Ainsi, les entreprises algériennes pourront désormais commercialiser leurs produits et services à l'étranger au moyen d'une plateforme électronique "sécurisée et conforme aux standards internationaux", connectée aux réseaux Visa et Mastercard, précise le communiqué. Cette initiative vise, selon la même source, à renforcer la présence de l'offre algérienne sur les marchés étrangers, qu'il s'agisse de biens ou de services, et à valoriser les capacités de l'industrie nationale dans différents secteurs économiques. L'adhésion à ce service se fait de manière "simple et rapide", ajoute le communiqué, indiquant qu'il est "accessible à l'ensemble des entreprises algériennes souhaitant accepter des paiements internationaux, qu'il s'agisse d'une startup, d'une petite ou moyenne entreprise, ou d'une grande entreprise, sous réserve du respect des exigences réglementaires en matière d'e-commerce et de conformité financière". A travers le lancement de ce service, la BDL "confirme son rôle de pionnier dans la modernisation des services bancaires, en tant que première et seule banque à offrir ce type de solution", souligne la banque, rappelant les résultats "positifs" enregistrés via le réseau Visa. Depuis son lancement en mai dernier (avec le réseau Visa), le service de paiement électronique vers l'Algérie via les cartes internationales a connu une progression notable, avec un volume de transactions dépassant 1 million d'euros, provenant de prestations réalisées notamment dans les segments du tourisme, des services téléphoniques et des voyages. Ce niveau d'activité "confirme l'intérêt croissant pour ce type de service et son potentiel à accompagner les entreprises et les particuliers dans l'expansion de leurs activités à l'international", ajoute la banque.

Ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet

L'ensemble des travaux sera finalisé dans une dizaine de jours

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a indiqué, jeudi à Bechar, que l'ensemble des travaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sera finalisé, dans une dizaine de jours. Lors de sa visite des différents chantiers du tronçon de 220 km, qui traverse cette ligne dans la wilaya de Bechar, et celui traversant la wilaya de Beni-Abbes à partir de la localité d'Oum El Assel (Tindouf), sur 440 km et comprenant une gare ferroviaire à Tabelbella (Beni-Abbes), le ministre a précisé que l'ensemble des travaux de ce mégaprojet sera finalisé, dans une dizaine de jours, avec la réception des derniers 60 km de pose de rail de cette ligne ferroviaire minière ouest. Le ministre a également annoncé l'achèvement total des travaux de 45 viaducs ferroviaires, réalisés au titre de ce mégaprojet ferroviaire. "Ceci nous permettra la mise en exploitation, dès le début du mois de janvier 2026, de cette ligne ferroviaire, qui aura des répercussions économiques et sociales très importantes sur la région du Sud-Ouest et du pays", a-t-il

expliqué. M. Djellaoui a également visité la gare ferroviaire de Hammaguir, parachevée et prête à être mise en service, dès le mois de janvier 2026. Au cours de sa visite aux différents compartiments et servitudes de cette gare, le ministre a mis en évidence les efforts déployés par l'entreprise publique Infrarail, réalisatrice de cette infrastructure de voyageurs, qui s'étend sur plus de 800 mètres carrés. M. Djellaoui s'est également rendu à la nouvelle zone industrielle de Toumiat, au Nord de Bechar, où il a inspecté le chantier de réalisation d'un by-pass provisoire (passage ferroviaire contournant), de plus d'un kilomètre pour permettre le passage des trains miniers en provenance de Gara Djebilet, à destination de l'un des ports de la wilaya d'Oran. Ce by-pass, en voie d'achèvement, sera à l'avenir remplacé par une voie ferroviaire d'une même longueur pour l'acheminement du minerai de fer vers le futur complexe sidérurgique en réalisation dans cette zone industrielle, a souligné le directeur de la communication de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements fer-

roviaires (ANESRIF), Abdelkader Mazar. Auparavant, M. Djellaoui, a inspecté au point kilométrique 319 à Beni Abbes les travaux de pose de la voie ferrée, réalisés par Cosider Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC. in situ, le ministre a souligné l'importance de mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever les travaux avant la fin de l'année. Il a également inspecté, dans la wilaya de Beni Abbes, les travaux de réalisation de la gare ferroviaire de Tabelbella, donnant des instructions aux entreprises de réalisation de mobiliser toutes les capacités et les ressources pour finaliser les travaux avant la fin de l'année. Au point kilométrique 248 dans la même wilaya, M. Djellaoui a inspecté les travaux de pose de la voie ferrée supervisés par Cosider Travaux Publics, exprimant sa satisfaction quant au rythme soutenu des travaux, qui permettra de finaliser la pose des rails dans la wilaya de Beni Abbes avant la fin de l'année. Dans ce contexte, le ministre a précisé qu'il ne reste que 60 kilomètres de travaux de pose de voie à réaliser, sur un total de 950 kilomètres que compte la ligne minière de l'Ouest.

Economie de la connaissance

Création du label «Scale-up»

Un décret exécutif a été publié dans le Journal officiel (JO) n°81, portant création du label "Scale-up", attribué aux startups ayant dépassé la phase de lancement et affichant une croissance rapide. Il s'agit du décret exécutif n°25-311, signé le 1er décembre par le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb, modifiant et complétant le décret n°20-254 relatif à la création d'un comité national de labellisation des "Startups", des "Projets innovants" et des "Incubateurs", et qui fixe ses missions, sa composition et son fonctionnement. Selon ce nouveau texte, le label "Scale-up" est accordé à toute société de droit algérien dont le modèle d'affaire s'appuie sur

des produit, des services ou un business model innovant, avec un chiffre d'affaires qui a progressé d'au moins 20 % au cours des trois dernières années, et l'affectation d'un taux de 3 % au moins, des revenus ou du capital à l'investissement dans la recherche et le développement (R&D). Pour obtenir ce label, la demande doit être formulée en ligne via la plateforme électronique nationale des startups, accompagnée d'un dossier comprenant notamment une présentation détaillée du produit/service et de ses aspects innovants, les CV des fondateurs, une vidéo de trois minutes illustrant la croissance de l'entreprise, ainsi que tout document de propriété intellectuelle, distinction, récompense ou preuve d'expansion internationale, notamment à travers des opérations d'exportation ou l'ouverture de filiales, le cas échéants. Le label "Scale-Up" est attribué pour une durée de quatre ans, renouvelable, précise le décret. Dans une déclaration à l'APS, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a estimé que le lancement du label "Scale-up", comme un prolongement naturel du label "Start-up", représente "une évolution majeure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie". Le ministère souligne que cette nouvelle classification vise à "accompagner les projets ayant dépassé la phase de création et démontré leur capacité à générer une croissance effective, leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien renforcé et de meilleures opportunités de développement, tant au niveau national qu'international". Cette avancée constitue également "une étape stratégique pour consolider l'environnement de l'innovation et encourager les startups à franchir un cap supplémentaire vers

plus d'efficacité et de professionnalisation", ajoute le ministère. La création du label "Scale-up" traduit, selon le ministère, "une maturité croissante du système entrepreneurial algérien, montrant que les efforts consentis ces dernières années commencent à porter leurs fruits". Le ministère ajoute que "cette nouvelle classification ne soutient pas uniquement les projets avancés, mais envoie également un signal fort quant à la volonté de l'Algérie de bâtir une économie fondée sur l'innovation et la croissance rapide". Grâce à un parcours désormais structuré, allant du statut de startup à celui de scale-up, les entreprises disposent d'un cadre plus clair pour se développer durablement et contribuer à la diversification économique du pays, souligne le ministère. Par ailleurs, le décret exécutif fixe également les conditions de renouvellement des labels "Start-up", "Projet innovant" et "Incubateur", en introduisant des critères de performance. Ainsi, pour renouveler le label "Start-up", l'entreprise doit reposer sur un modèle d'affaire s'appuyant sur des produit, des services ou un business model innovant. Le capital social doit être détenu à hauteur d'au moins 50 % par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres entreprises labellisées "Startup" ou "Incubateur". Le potentiel de croissance doit être "suffisamment grand", ajoute le texte, soulignant que le dossier de renouvellement doit détailler les principales réalisations de l'entreprise, ses indicateurs de performance, ses revenus des trois dernières années, l'évolution du nombre de clients ou d'utilisateurs de ses solutions, le bilan des levées de fonds réalisées, ainsi que le nombre de brevets ou logiciels enregistrés.

Prévention de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

La dimension humaine dans la prise en charge du toxicomane

Par Nadira FOUDAD

La peine de mort peut désormais être prononcée dans certains cas conformément aux dispositions de la loi 25/03 adoptée récemment par les deux Chambres parlementaires. La nouvelle approche de cette loi prévoit "la dissuasion politique équilibrée et la lutte rigoureuse contre les activités de trafic de drogues et de psychotropes, d'où l'impératif de protéger la société", et ce, de par "la dimension humaine" dans la prise en charge du toxicomane, considéré "comme étant une victime qui a besoin de soins, de suivi et de réintégration". La loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes «intègre les dimensions, juridique et préventive, dans une seule approche, tout en adaptant les pratiques judiciaires aux nouvelles exigences (...)», le défi consistant en l'unification de l'action judiciaire et la prise en charge des toxicomanes», selon le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala. La Cour d'Alger a du pain sur la planche. Elle a organisé cette journée d'études consacrée à la loi 25/03 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes pour cibler les acteurs concernés et surtout pour mettre le paquet afin de venir à bout de cette machine destructrice. Les institutions judiciaires sont happées par une multitude d'affaires relatives aux trafics de drogue, cocaïne, stupéfiants, etc... Mohamed Bouderbala est resté catégorique devant l'ampleur de

ce phénomène qui gangrène notre société, où il met en relief l'importance de cette journée au regard des "défis que constituent les crimes liés aux drogues et aux substances psychotropes pour les structures sociales, la santé publique ainsi que la stabilité et la sécurité de la société". Cette journée d'étude a été organisée après la promulgation d'une nouvelle loi en mai 2025 et adoptée en juillet sur la drogue par les deux Chambres parlementaires. Le président de la Cour d'Alger, installé récemment dans ses fonctions, rappelle que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'engagement du ministère de la Justice en faveur de la formation continue et du renforcement de la culture juridique relative à la lutte contre ce phénomène, à la protection des établissements éducatifs et de formation contre ce fléau et à la sensibilisation quant à ses dangers". Or, précise-t-il devant les présents, que la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes "intègre les dimensions, juridique et préventive, dans une seule approche, tout en adaptant les pratiques judiciaires aux nouvelles exigences". Abondant dans le même sens, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a affirmé que le texte de loi, objet d'examen en cette journée d'étude, intervenait "en réponse à des changements sociaux, juridiques et sécuritaires urgents qui se sont imposés avec force, compte tenu de l'évolution rapide des réseaux de trafic de drogue, de l'extension de nouvelles formes de toxi-

comanie et des graves conséquences de ce phénomène sur la société, en particulier sur la catégorie des jeunes". Il reste convaincu de l'intervention du Parquet d'Alger, de par ses missions juridiques et qui "s'érige au premier front pour faire face à ces crimes et prémunir la sécurité nationale contre ces dangers", qualifiant ledit texte de loi "d'étape importante pour moderniser le système pénal, à travers la redéfinition des concepts et la clarification des mécanismes d'engager une action en justice et la définition des responsabilités". Dans son intervention, lors de cette journée intitulée "La politique pénale pour la prévention et la lutte contre la drogue, à la lumière de la loi 25-03", le juge d'instruction, Farouk Boukhazani, a affirmé que l'importance de cette loi réside dans "la protection de la sécurité nationale et l'adaptation aux changements, notamment avec le développement des moyens de trafic et l'utilisation des technologies modernes par les mineurs". La journée d'étude a été clôturée par une série de recommandations allant dans le sens du renforcement de la sensibilisation sociétale pour lutter contre le phénomène de toxicomanie. Un appel a été lancé "à la création de nouveaux centres de réinsertion". La loi prévoit un durcissement des sanctions pénales, notamment pour les crimes considérés comme aggravés, trafic dans les établissements éducatifs ou hospitaliers, implication de mineurs, appartenance à des groupes criminels organisés ou transnationaux, ou encore cas où l'usage de stupéfiants entraîne la mort d'autrui.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Des tentatives d'introduction de plus de 26 qx de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de vingt-six (26) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 3 au 9 décembre en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 3 au 9 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts

déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 59 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 26 quintaux et 15 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne et

455.658 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute la même source. «À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté 276 individus et saisi 28 véhicules, 299 groupes électrogènes, 221 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

Sûreté de wilaya de Bechar

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 59 kg de kif traité

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire N 01 (BMPJ.01), relevant de la direction de la Sûreté de wilaya de Bechar, ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé, composé de quatre (4) individus et la saisie de 59,300 kg de kif traité, a-t-on appris, jeudi, de ce corps de sécurité. Cette opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations, faisant état d'un groupe criminel planifiant le transport d'une importante quantité de stupéfiants (kif traité) à bord d'un véhicule touristique, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya dans un communiqué. Sur la base de ces informations, un plan de surveillance et d'intervention a été mis en place, qui a permis d'identifier le véhicule touristique suspect et de l'intercepter au niveau d'un barrage de sécurité installé à l'entrée sud de la ville de Bechar, et ce, sous la supervision de la justice, a-t-on expliqué. Lors de la fouille minutieuse du véhicule, les éléments de la BMPJ ont découvert une quantité importante de drogue (kif traité), dissimulée dans le coffre arrière du véhicule et ont procédé à l'arrestation, sur place, du conducteur, a-t-on ajouté.

Poliomyélite

Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé, jeudi dans un communiqué, que plus de 3,8 millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite, soit un taux de 95%, à travers l'ensemble du territoire national, au titre de la première phase de la campagne nationale de vaccination. "Durant cette première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 30 novembre au 06 décembre 2025, un total de 3.823.066 enfants, âgés entre deux mois et cinq ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95%, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", ajoute la même source. A cette occasion, le ministère a salué "la performance des différents secteurs ministériels, des partenaires internationaux, des professionnels de la santé et de la société civile, pour leur appui et contribution au succès de cette opération à caractère stratégique et important". Le ministère a également rappelé à l'ensemble des parents l'importance de vacciner leurs enfants de la catégorie d'âge cible, et ce durant la deuxième phase de la campagne qui s'étalera du 21 au 27 décembre 2025 et la troisième phase prévue du 25 au 31 janvier 2026".

Sûreté de wilaya d'Alger

Arrestation de 13 individus et saisie de près de 10 kg de kif traité

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-Centre, ont arrêté, au cours de la semaine dernière, 13 suspects et saisi près de 10 kg de kif traité, ainsi que d'importantes sommes d'argent, indique jeudi un communiqué des mêmes services. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à des enquêtes de terrain approfondies ayant permis aux enquêteurs de mettre en échec les activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de stupéfiants, d'identifier et d'arrêter ses membres, et de saisir 9,7 kg de kif traité, d'une somme de 122 millions de centimes et de 800 euros, provenant du trafic de ces poisons, ainsi que de récupérer 6 véhicules de tourisme et une motocyclette, a précisé la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Bir Mourad Raïs.

Falsification de billets de banque de la monnaie nationale

Arrestation de 2 personnes à Biskra

Les éléments de brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra ont arrêté deux personnes impliquées dans la falsification de billets de banque de la monnaie nationale, a-t-on appris mercredi auprès du bureau de communication de cette sûreté. L'affaire a été menée suite à l'obtention d'informations sur un trafiquant de psychotropes sur le point d'en introduire une quantité dans la wilaya, a précisé la même source, indiquant que le plan sécuritaire établi et l'intensification des opérations de surveillance ont conduit à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule utilitaire au niveau d'un point de contrôle. Selon la même source, la fouille du mis en cause a permis de trouver des billets de banque falsifiés de monnaie nationale de la coupure de 2.000 DA pour une valeur totale de 106.000 DA. Les éléments de brigade ont arrêté le suspect et celui qui l'accompagnait et ont saisi aussi 2.800 capsules de psychotropes dissimulées dans les parties creuses du moteur du véhicule, selon la même source. Présentés devant la justice pour «falsification de billet de banque à valeur légal sur le territoire national et trafic de psychotropes », les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**إعلان عن بيع بالمزاد العلني الشفهي****مع قبول الأظرفة المختومة يوم 2025/12/22**

استنادا للمادة 04 والمادة 20 مكرر 2 من القانون رقم 13-23 المؤرخ في 2023/08/09

الذي يعدل ويصم القانون 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 وعصلا بأحكام المرسوم التنفيذي 97-33 المؤرخ في 1997/01/11

نحن الأستاذة قويدري هدى المحضرة قضائية لدى محكمة الحساسة نعلن : بأننا ستقوم بعملية بيع المزاد العلني الشفهي مع قبول الأظرفة

المختومة لملفونات لفائدة NAFTAL/SPA/DISTRICT COM SAIDA

الكانن مقرها ببلدية عين الحجر ولاية سعيدة يوم : 2025/12/22 الساعة: 08:30 الناعة والنصف صباحا بمكتبها الكائن بحي بركة

قدور رقم 12 - بجانب محكمة الحساسة - سعيدة ،لعاد غير صالح خارج عن الخدمة متملا في الملفونات المادية المذكورة في الجدول أدناه:

رقم الحصة	الصف (النوع المجمع)	سنة الصنع /المواصفات	تجميع وتلخيص مكونات الحصة	ملاحظة	مبلغ
MR.NA.com/01	شاحنات (قاطرة)	30 / 2003 CV	01-Camion-SNVI TB350	لديه بطاقة الترخيص	550.000 دج
MR.NA.com/02	شاحنات (قاطرة)	1996 / 26 CV	01-Camion-SNVI TB340	لديه بطاقة الترخيص	500.000 دج
MR.NA.com/03	سيارة سياحية	2004	01-Citroen 05 places diesel - Berlingo	لديه بطاقة الترخيص	400.000 دج
MR.NA.com/04	مركبات (محرورة)	مخصص لنقل الوقود	K25000 CITERNE (صهرج)-01	لديه الترخيص	750.000 دج
MR.NA.com/05	ومضخات		8 مضخات		300.000 دج
MR.NA.com/06	معدات الورشة	متنوعة للصيانة	05ضاغط هواء موازنة COMPRESSEUR ، عجلات، جهاز ضبط إضاءة، جهاز فلكنة ، شواحن، منطقات Vulcanisation ومعدات زيت وشحم (حصة مهمة جدا)		300.000 دج
MR.NA.com/07	آلات وتجهيزات مكاتب		مكاتب، كراسي، خزانات، أجهزة إعلام آلي، طابعات، 14 أجهزة تكيف وتبريد، غسالة، لافتة وأرفف(حصة مهمة جدا)		300.000 دج

للإطلاع على كافة شروط البيع يرجى من الراغبين في المشاركة في عملية البيع بالمزاد العلني الاتصال بمكتب

المحضرة قضائية لدى محكمة الحساسة في الفترة الممتدة منذ صدور إعلان البيع بالجريدة اليومية إلى آخر يوم قبل موعد عملية البيع .

شروط البيع : **البيع بدون ضمان مهما يكن نوعه وعلى الحالة الموجودة عليها المتقولات يوم إجراء البيع .

01 / بطاقة الهوية +شهادة ميلاد حديثة الصدور + صك بنكي (ولا يقبل ccp) بمبلغ الضمان مؤشر عليه للمشاركة نفسه وليس الغير،(للحصول :

MR.NA.com/04 الى غاية

02 / بطاقة الهوية +شهادة ميلاد حديثة الصدور +نسخة من السجل التجاري ساري المفعول الخاص بهذا النوع من النشاط يتت العلاقة بين

نشاطهم التجاري وطبيعة البضائع المعروضة للبيع +NIF+ صك بنكي (ولا يقبل ccp) بمبلغ الضمان مؤشر عليه للمشاركة نفسه وليس الغير

،(للحصول : MR.NA.com/05 الى غاية MR.NA.com/07

03/يشترط على الراغبين في المزايدة انجاز زيارة للمنقولات موضوع البيع وتأكد الزيارة بوليفة الفرصة التي ترقف مع دفتر شروط البيع .

04/يسمح بزيارة المنقولات منذ صدور الإعلان إلى اليوم الأخير قبل موعد إيداع الأظرفة خلال ساعات العمل المعلومة وبخصة يمنحها المحضر

عند دفع مبلغ 2000 دج وسحب دفتر شروط البيع .05/إيداع مبلغ ضمان يقبضه مقابل المشاركة لكل حصة على حدى أو مجموع الحصص

وذلك بصك مؤشر عليه (chèque visé au nom de Huissier maître KOUIDRI HOUDA) مقابل وصل تسليم

المحضرة القضائية

13.12.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836





Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



SFICIFA VOYAGES
discover the world


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**الدبوان العمومي للمحضر القضائي****الأستاذة: زروالي حياة****محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم****العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم****الهاتف الفاكس: 045409122****اعلان عن إعادة بيع عقار بالمزاد العلني****طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية**

نحن الأستاذة زروالي حياة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزغران مستغانم. بناءا على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة ماسرى 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع محمد خميسي - ماسرى مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/27 والمتمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/07/22 حجم 72 رقم 98 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/21 تحت رقم 21/2448 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/10/25 تحت ترتيب رقم 21/01116. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/08/08 رقم 23/00672. بناءا على أمر تحديد تاريخ جلسة المزاد العلني مؤرخ في 2025/11/04 تحت رقم: 25/00089. نحن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوحالة محمد ابن عدة، الثعنين : حق امتياز على قطعة أرض فلاحية من مستثمرة فلاحية فردية رقم 94 المسماة سي عبد الغاني كاتنة ببلدية سيرات بالمكان المسمى دوار الزرق، تقدر مساحتها 03 هكتار 69 أر 38 سنتيوار، يوجد بها بئر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 254. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثلاثة عشر مليون ومائتين وسبعة و تسعون ألف وستمائة و ثمانون دينار جزائري 13.297.680,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/01/06 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للنفوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو بامانة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية**13.12.2025****الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية****الأستاذ بوسيف عابد****محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو****مجلس قضاء غليزان****شارع تازغات جيلالي وادي ارهو****اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني****المادتين 749.750 من قانون الإجراءات المدنية والادارية**

تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2023/11/29 تحت رقم الفهرس 23/02432 بين السيد وذان براهم ولد محمد والسيدة بن علة فريحة بنت عبد القادر الساكنين حي الشارة ببلدية وادي ارهيو ولاية غليزان بحضور الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة وادي ارهيو القاضي ببيع العقار الموصوف ادناه.. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار بالمزاد العلني ب لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ تاريخ 2025/05/04 بناءا على الامر الصادر بتاريخ 2025/09/25 عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. تعلن انه سيشرع يوم 2025/12/31 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني: الشقة التابعة لعمار ذات ملكية مشتركة الكاتنة ببلدية وادي ارهيو المنطقة الحضرية من نوع F3 البالغ مساحتها 98.09 متر مربع ونسبة من الأجزاء المشتركة 1000/22 القطعة 102 عمارة A03 تقع بالطابق السادس الجهة اليسرى تحتوي على صالة، غرفتين، مطبخ، حمام، مرحاض، بهو، منشف مقصورة تقع ببلدية وادي ارهيو المنطقة الحضرية قسم 36 مجموعة ملكية رقم 26. وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ اساسي قدره بمبلغ ثمانية ملايين وثمان مائة وثمانية وعشرون الف ومائة دينار جزائري 8828100.00 دج. شروط البيع : يلتزم الراسي عليه المزا بالاعباء الواردة في دفتر الشروط ويلتزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في اجل اقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه او بامانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي**13.12.2025****الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية****الدبوان العمومي للمحضرة القضائية****الأستاذة الوالي زهرة****محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي****حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي****إعلان عن البيع بالمزاد العلني**

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 24/02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/12/15 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه : قطعة أرض ذات طابع فلاحى كاتنة بدوار الطراشنية ببلدية تازقايت مساحتها 01 هكتار و 56 ار و 58 سنتيوار تحمل القسم 01 مجموع ملكية 122. السعر الافتتاحي 4.212.230 دج اربعة ملايين ومائتين و اثنا عشر الف و مائتين و ثلاثون دينار جزائري بعد انقاص الضمر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية**13.12.2025****SOS**

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية****مجلس قضاء مستغانم****محكمة مستغانم****القسم شؤون الأسرة****باسم الشعب الجزائري****حكم****ولهذه الأسباب**

حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع، في الموضوع إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/07/13 مسجلة تحت رقم 25/04512 و بموجبه اعتماد الغيرة المنجزة من قبل الخبير الطبي غنو الحبيب والمودع تقريرها بامانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده بن خطاب محمد المولود بتاريخ 1961/06/04 بمستغانم وتعيين اخته المرجعة بن خطاب نورية مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأثير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضدها للإشهار وذلك بسعي من النيابة .تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط**13.12.2025**

M.Derbal au Centre de l'intelligence et de télégestion de Séor

«Anticiper les scénarios pour éviter les coupures d'eau»

Par B.Habib

Avant de rallier Témouchent, le ministre des Ressources en Eau, M.Tahar Derbal, a fait escale à Oran où il a souligné, ce jeudi 11 décembre, l'impérieuse nécessité de «préserver les acquis» du secteur, matérialisés majoritairement par «la diversification des ressources hydriques pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement». Au centre d'intelligence et de gestion de Séor à Ain Beida, le ministre a écouté un exposé détaillé sur la distribution de l'eau potable et l'évolution du processus de dessalement dans la wilaya d'Oran lequel a été présenté par le DG de la Séor.

Une visite qui fait suite notamment aux «sérieuses perturbations» survenues dans la distribution, à partir de l'usine de dessalement d'eau de mer (UDEM) de Cap Blanc dans la daïra de Boutléïs, ce qui a conduit le ministre, sitôt informé par le wali d'Oran, M Brahim Ouchène, d'effectuer un visite urgente à Oran pour évaluer la situation et trouver une



solution au problème. Dans l'exposé de la Séor, il est souligné que la wilaya jouit d'un volume global de production d'eau potable de 580.000 mètres cubes d'eau - jour. Alors que 77% des ménages ont une alimentation «H24 soit au quotidien», 20% ont une distribution «tous les deux jours» soit un sur deux et 07 % ont une distribution «de un sur trois et

plus». Quant à la dépendance du dessalement, elle est de 67% de 2016 à 2022, 85% lors de la mise à niveau de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mactaa à Mers El Hadjadj pour atteindre actuellement les 95%. Ces chiffres bien qu'ayant satisfait le ministre Derbal, ont toutefois fait dire à ce représentant du gouvernement, qu'il était temps d'anticiper les scénarios» (préventifs) pour éviter les coupures d'eau, en ce sens, a-t-il expliqué, que «l'alimentation en eau potable des citoyens ne doit être en aucun cas interrompue»...

Pour le ministre, il est important de garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable, de renforcer les installations existantes, d'en optimiser l'exploitation mais aussi d'assurer des systèmes de sécurité efficaces». Le ministre a également abordé la problématique des coupures, lors des mois de Ramadhan, réputés périodes de pic de consommation d'eau et a appelé, dans ce contexte précis, à faire des efforts pour ne pas pénaliser les citoyens.

Derb, Médiouni, Ras El Ain, Carteaux et Sidi el Houari Quartiers témoins des évènements tragiques du 11 décembre 60

Par B. Kamel

Le mouvement insurrectionnel des Algériens déclenché les 9 et 10 décembre 1960, dans la région de l'Oranie, fut le prélude des manifestations massives importantes du 11 décembre de la même année, un virage décisif dans la lutte pour l'indépendance d'Algérie. Dans plusieurs villes et quartiers d'Oran, tels Derb, Ras El Ain, Sidi el Houari et Carteaux, des centaines d'oranais se sont rassemblés, emblème national en mains, pour réclamer à l'occupant français de quitter définitivement le sol algérien après une colonisation de 132 ans, pleine de sang,

de barbarie et de crimes restés, depuis, impunis et non reconnus par la France officielle. Charles de Gaulle qui ordonna d'ouvrir le feu sur les manifestants dans plusieurs quartiers faisant plus de 200 morts ne savait pas que ce tournant tragique servira plus la cause algérienne puisque c'est à partir de cette date précise, que l'onde de choc pour la libération du pays parviendra à s'attirer soutiens et sympathisants à l'ONU.. Ce cri de liberté resté gravé à jamais dans la mémoire des Algériens fut également ressenti à Alger et dans des villes françaises comme à Paris où des manifestants affirmant de haute voix leur soutien au FLN, ont

bravé le danger scandant la liberté et appelant De Gaulle à reconnaître l'indépendance d'Algérie. Ce soulèvement populaire fut aussi un contretemps à ceux qui faisaient véhiculer l'idée absurde selon laquelle les Algériens se battaient pour être français. Ces manifestations furent également la courbe psychologique descendante de la France et un chemin sinueux menant vers la liberté. Elles ont permis l'internationalisation de la cause juste et légitime des Algériens pour leur indépendance en ce sens qu'elles ont contribué grandement à rejeter toute autre option du gouvernement Français autre que celle de la totale indépendance...

11 Décembre 1960 Réinhumation des ossements de 44 martyrs

Par B.Habib

Sous les ordres du président de la République, l'Algérie continue de rapatrier et récupérer les corps et restes de ses «fils» morts pour sa liberté. Indéniablement, le 65ème anniversaire du 11 Décembre 1960 est une étape décisive et «une occasion de renouer avec le serment des chouhadas et l'engagement de l'édification de l'Algérie nouvelle», dit le président algérien Tebboune. Dans ce registre, la Nation et les autorités locales de la wilaya d'Oran en particulier ont rendu, jeudi, un «vibrant hommage» à la Cérémonie de Réinhumation des ossements et des dépouilles de 44 martyrs et combattants algériens anticoloniaux au nouveau Carré des Martyrs de la commune d'Ain Kerma. Le 44 martyrs de la Guerre de libération nationale (1954-1962)

ont été enterrés, très tôt dans la matinée d'avant-hier, lors d'obsèques solennelles, en présence du wali d'Oran, du P/APW, des membres des services de sécurité et du Parlement locaux ainsi que de représentants des Moudjahiddines et des Enfants de Chouhadas, à l'occasion de la commémoration des événements tragiques du 11 Décembre 1960 qui marquent un tournant décisif dans l'internationalisation de la cause de l'indépendance et consolidèrent la position de la délégation algérienne, conduite par feu Krim Belkacem à l'ONU. La veille de cette date et ce jour-là précisément, des manifestations populaires historiques ont éclaté dans plusieurs villes algériennes et à Paris, en France, suite à l'appel lancé par le Front de libération nationale pour sortir massivement et pacifiquement dans les rues afin de réclamer l'indé-

pendance de leur pays. Cet événement qui fut tout simplement l'aboutissement logique de la guerre de libération à l'indépendance de l'Algérie après 132 ans d'appropriation illégale de ses terres, d'accaparement de ses biens et richesses ainsi que de crimes abjects commis sur son sol. Les dépouilles des chouhadas, enterrés au cimetière des martyrs d'Ain Kerma, ont été transportées dans des cercueils recouverts de l'emblème national lors d'un défilé émouvant en présence des éléments des Corps du Commandement de la 2 RM, de la Douane, de la Sûreté de wilaya, de la Protection civile et du Croissant rouge algérien. A l'occasion de cet événement, l'imam a retracé les sacrifices consentis par les Algériens qui ont bravé le danger lors des manifestations du 11 décembre 1960 et payé de leur vie pour que vive libre leur pays.

Victime d'un malaise jeudi matin Le journaliste Salah Ziad s'éteint à l'âge de 68 ans



Le journaliste Salah Ziad est décédé, jeudi matin à Oran, à l'âge de 68 ans, suite à un malaise, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1957, Salah Ziad était un journaliste connu et reconnu dans la ville d'Oran. Polyvalent, il était particulièrement féru de culture, notamment de littérature. Il avait une présence quotidienne particulière sur les réseaux sociaux, notamment en ce qui concerne la question palestinienne et le génocide perpétré par l'entité sioniste contre les Palestiniens à Ghaza. Titulaire d'une licence en sociologie dans les années 1980, le défunt avait créé, avec des amis, une maison d'édition avant de rejoindre la presse écrite au début des années 1990, avec des contributions dans plusieurs journaux, puis au "Quotidien d'Oran", "El Watan" et "Le temps d'Algérie".

Daïras d'Oran et de Bir El Djir Installation de 290.000 détecteurs de monoxyde de carbone

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz d'Oran a procédé à l'installation de 290.000 détecteurs de monoxyde de carbone à travers les communes relevant des daïras d'Oran et Bir El Djir, dans le cadre des efforts soutenus visant à renforcer les mesures de sécurité et de prévention contre les risques d'intoxication par ce gaz, a indiqué, mardi, un communiqué de cette direction. Le taux d'avancement de l'opération d'installation dans le territoire des deux daïras concernées a atteint 77 %, a indiqué la même source, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer la sécurité des citoyens à l'intérieur de leurs foyers et à réduire les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, notamment lors de la baisse des températures, période durant laquelle l'utilisation des moyens de chauffage s'intensifie. La même source a également affirmé que la direction poursuit l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers les différents établissements publics et les institutions éducatives, afin de diffuser la culture de la prévention et de sensibiliser à l'importance des détecteurs, en plus de fournir des orientations sur leur bonne utilisation.

Accident de la route à Belgaid Un adolescent tue un enfant de 07 ans

Le pôle urbain Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, a attiré avant-hier, aux environs de 11h30, une foule très nombreuse, suite à un dramatique accident de la route, survenu au niveau de la cité ilot N°08. La gravité de l'information a été à l'origine de sa circulation comme une traînée de poudre puisque la victime est un écolier de 07 ans. On apprend que la victime a été mortellement percutée par une voiture de marque Volkswagen année 2022. Le défunt innocent, revenait de l'école où il est scolarisé en 2ème année primaire. Selon des habitants de la cité en question, le chauffard, auteur de cet accident, est âgé d'environ une quinzaine d'années. Toujours selon les mêmes témoins, l'adolescent chauffard a aussi percuté une autre voiture. Devant le siège de la 25ème Sûreté urbaine, la Volkswagen était retenue par la police, avec des traces de dégâts matériels. Dans la soirée, on apprend que l'adolescent chauffard était toujours hospitalisé suite à un état de choc très avancé. Devant une scène des plus horribles, des enfants et adultes en larmes, les secouristes de la Protection Civile ont procédé au transport de la petite dépouille vers la morgue de l'EHU «1er Novembre 1954».

A.Kader

Relizane

Commémoration du 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960



La wilaya de Relizane a célébré le 65^e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, placées cette année sous le slogan « Intifada d'un peuple », dans une atmosphère empreinte de fierté et de fidélité envers le parcours de la Révolution algérienne et les sacrifices de ses femmes et hommes. Le wali, M. Kamel Berkane, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Abdelkader Baghedadi, ainsi que des autorités sécuritaires, militaires et civiles, des représentants de la famille révolutionnaire et des élus, a supervisé le programme de la deuxième journée, marqué par la diversité de ses étapes et la portée symbolique de ses actions. Les activités ont débuté dans la commune d'Oued Rhiou par une cérémonie officielle comprenant la levée des couleurs nationales et l'écoute de l'hymne national, suivies du dépôt d'une gerbe de fleurs et de la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs, au niveau du monument commémoratif de la rue des Martyrs. Une opération symbolique de plantation d'arbres a ensuite eu lieu dans la rue Larbi Ben Mhedhi, illustrant la continuité de l'héritage des martyrs et le lien indéfectible entre les générations et leur histoire. Le wali a également procédé à la pose de la première pierre de plusieurs projets de logements publics locatifs dont 80 unités au quartier Ben Alla El Hadj à Oued Rhiou, 60 unités dans la commune de Merja Sidi Abed, ainsi qu'un autre projet de 60 logements dans la commune de Djidiouia. Ces réalisations s'inscrivent dans les efforts de la wilaya visant à renforcer le parc immobilier et à améliorer le cadre de vie des citoyens, conformément aux exigences du développement durable. Le programme a aussi été marqué par la mise en service de deux forages hydrauliques à Djidiouia et Hammam Dalaa, destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable et à améliorer la qualité du service public dans ce domaine. L'un de ces forages contribuera à augmenter le volume horaire de distribution, tandis que le second offre une capacité de production estimée à 1.037 m³ par jour. Dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, plusieurs établissements éducatifs ont été baptisés au nom de martyrs de la région, notamment les deux groupes scolaires du quartier 1007 AADL, portant désormais les noms des martyrs « Bouzidi Faghoul et Ben Ali Mohamed ». À Relizane, la résidence universitaire de 500 lits a été baptisée au nom de la martyre « Mahi Zahra », un geste qui traduit la volonté de l'État de renforcer chez les jeunes générations les valeurs de loyauté, de patriotisme et de reconnaissance envers les sacrifices des ancêtres. Les cérémonies se sont clôturées par une remise de distinctions aux équipes sportives universitaires, lauréates du championnat Ouest 02 de handball, en encouragement à l'excellence, au dépassement de soi et à l'esprit sportif chez les étudiants. À travers ces différentes actions commémoratives, la wilaya de Relizane a su conjuguer devoir de mémoire et dynamique de développement, traduisant un engagement constant à préserver l'histoire nationale, tout en poursuivant le chantier du progrès au service des citoyens.

N. Ouadah

Sidi Bel Abbès

L'élan renouvelé en l'honneur du 11 Décembre 1960

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a solennellement marqué le 65^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, se joignant à la nation algérienne pour réaffirmer la portée historique de cette date symbolique. Loin de n'être qu'une commémoration, cette Journée a été érigée en catalyseur d'un programme d'investissement et de développement ambitieux, illustrant la convergence entre le devoir de mémoire et l'impératif de progrès socioéconomiques. Les autorités de la wilaya ont concrétisé cette synergie par une série d'inaugurations et de lancement de projets structurants à travers plusieurs communes, inscrivant l'hommage aux aînés dans une dynamique de construction pour les générations futures. Au chef-lieu de wilaya, le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, a donné le coup d'envoi à la réalisation de 90 logements promotionnels aidés (LPA 2) à la cité «Adda Boudjelal», spécifiquement dédiés aux fonctionnaires du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce projet dont la livraison est attendue sous le sceau du respect des délais contractuels et des normes techniques en vigueur, répond à une nécessité pressante de fournir un cadre de vie décent aux acteurs de la connaissance, reconnaissant ainsi leur rôle stratégique dans l'édification nationale. Parallèlement, le secteur de la santé a bénéficié d'une attention particulière avec l'inauguration de la polyclinique «Saliha Ould Kablia». Entièrement réha-

bilitée et dotée d'équipements médicaux de pointe, cette structure vise à garantir une prise en charge de qualité et à améliorer substantiellement les conditions d'accueil des patients, renforçant l'accès aux soins de proximité. Le secteur éducatif, socle de toute projection future, a vu le lancement des travaux de construction d'une école primaire dans l'important site des 1.200 logements du quartier Le Rocher, avec une projection de livraison pour la prochaine rentrée scolaire. Cette initiative est doublée par la pose de la première pierre d'une autre école primaire dans le village de Mehadid, commune de Tilmouni, démontrant une volonté équilibrée de renforcer les infrastructures éducatives, tant en milieu urbain que rural. L'efficacité administrative a été mise à l'honneur avec l'inauguration du nouveau siège de l'APC de Mostefa Ben Brahim. Ses bureaux modernes et ses équipements optimisés sont destinés à rationaliser et améliorer la qualité des services administratifs de proximité, pierre angulaire de la relation entre l'administration et le citoyen. Sur le plan de l'alimentation en eau potable (AEP), des investissements cruciaux ont été initiés. Les autorités ont donné le coup d'envoi à la réalisation d'une conduite de refoulement essentielle pour renforcer l'AEP des localités de Oued Besbas, Errouaimia, Ferme Si Rached, et El Djebbabra. En parallèle et durant la même journée, le secrétaire général de la wilaya a lancé la construction d'un réservoir de 500 M3 à Titen Yahia (Oued Sebaa), un projet capital pour améliorer sensi-

blement l'approvisionnement dans le sud de la wilaya. D'autres actions de proximité ont été menées, incluant l'inauguration d'un atelier d'artisanat à Sidi Chaïb, favorisant l'activité de couture et de broderie, l'ouverture de cantines scolaires modernes à l'école «Ahmed Gaid Salah» (Bir El Hammam) et à l'école «Massoudi Yahia» (Merine), garantissant de meilleures conditions de restauration pour les élèves et l'aménagement d'une nouvelle place publique avec espaces verts et aires de détente à Oued Taourira, enrichissant le cadre de vie urbain. Les festivités commémoratives ont culminé au lycée «Bouroumi Ali» par une série d'activités historiques et culturelles. Une exposition organisée par le musée du Moudjahid a offert un éclairage précieux sur la Révolution algérienne à travers des documents et images d'archives. La présentation d'une pièce théâtrale par les clubs culturels du lycée, suivie d'une opération symbolique de plantation d'arbustes au sein de l'établissement, a souligné l'importance de la transmission et de l'enracinement des valeurs nationales dans la jeunesse. L'édition 2025 de la commémoration du 11 Décembre à Sidi Bel-Abbès s'impose ainsi, non seulement comme un moment de recueillement et d'hommage à la résistance populaire contre le colonialisme, mais aussi comme une feuille de route active, un engagement réaffirmé en faveur du développement territorial et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, projetant les idéaux de la lutte nationale dans la réalité du XXI^e siècle.

11 Décembre 1960 à Saïda

Une halte pour la mémoire

Par OULD OGBAN

Les festivités marquant la commémoration du 11 Décembre 1960 qui ont eu pour effet de précipiter l'avènement de l'Indépendance, se sont déroulées comme il le faut par la mise en exécution d'un programme riche et varié et ce, après les traditions d'usage, à savoir l'Hymne national, le dépôt de gerbes de fleurs et la lecture de la sourate El-Fatiha. Cette journée symbolique qui n'est qu'une page de l'histoire où la cause algérienne a été entendue puisque 10 jours après, soit le 20 décembre 1960, l'ONU décida d'instruire la Question Algérienne, en tant qu'acte de décolonisation d'un peuple épris

de liberté et ne cherchant que son Indépendance. A cette occasion, les autorités locales ont conjugué de gros efforts pour fêter, tel qu'il se doit, cette journée historique où les décideurs locaux se sont rendus dans 03 communes: Ain-El-Hadjar, Sidi-Amar et Saida-Ville, pour une tournée de travail marquée par des inaugurations, touchant les secteurs de l'Education, Algérie Telecom, la Santé et le raccordement au courant électrique de plusieurs foyers. Mais il est dit que cette journée du 11 Décembre 1960 reste presque inconnue chez nos jeunes comme inscrite dans l'amnésie collective et ceci doit être dit afin que nul n'oublie. Ce jour du 11 Décembre 1960, le quartier du village Boudia se rappellera encore

de la répression exercée par le colonel Marcel Bigeard alias Bruno et ses 02 commandos Georges et Cobra, mobilisés pour venir à bout des manifestants et c'est dans ce sens que nous tous, jeunes et vieux, devons commémorer cet événement historique qui fait partie de notre mémoire collective. Notons au passage que d'intenses activités ont marqué cette journée commémorative à travers la wilaya telles que le reboisement de 300 plants mis sous terre et d'autres activités culturelles et sportives organisées par les services de sécurité et la société civile ainsi qu'un Hommage rendu à un Moudjahid de la région de Ain-El-Hadjar. Gloire à nos Chouhadas qui nous ont libérés du joug colonial.

Tiaret

Renouvellement de plus de 20 km du réseau d'AEP à Ksar Chellala

Un total de 26,5 km de conduites d'eau potable récemment rénovées ont été mises en service dans la ville de Ksar Chellala, dans la wilaya de Tiaret, a indiqué, mardi, le directeur de l'Hydraulique de la wilaya. Il a souligné que ce projet, réalisé en deux phases dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2024 dont a bénéficié la wilaya, a coûté 103,5 millions Da. Cette intervention a permis de re-

nouveler 70% du réseau d'eau potable de la ville, ce qui a contribué à récupérer près de 20.000m cubes d'eau par jour, qui étaient perdus en raison des fuites, impactant ainsi positivement l'alimentation des habitants en cette ressource vitale. La 1ère phase a porté sur le renouvellement du réseau dans la vieille ville sur 16,5 km de conduites détériorées, ainsi que l'installation de nouvelles vannes et la réalisation de

branchements individuels au profit de 1.200 abonnés, pour un coût estimé à 59,7 millions de dinars. La 2ème phase a concerné le renouvellement et l'extension du réseau dans les quartiers Emir Abdelkader et des lotissements l'autoconstruction sur une distance de 10,4 km, en plus du remplacement de vannes de différents calibres et du raccordement de 650 logements via des branchements individuels.

Batna

Ouverture des 1ères journées nationales du cinéma de la révolution et de la mémoire

La première édition des journées nationales du cinéma de la révolution et de la mémoire s'est ouverte jeudi à la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa de Batna sous le slogan " Des Aurès, premier coup, premier plan" sous l'égide du wali, Riadh Benahmed. Le wali a salué l'organisation de cet événement artistique initié par la maison de la culture en coordination avec la direction locale de la culture et des arts à l'occasion de la commémoration du 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, soulignant l'importance de l'histoire et de la mémoire pour relier les générations d'hier et d'aujourd'hui. Il a également rappelé l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'industrie cinématographique par conscience de son rôle pour la protection de la mémoire nationale. De son côté, la directrice locale de la culture et des arts, Amira Deliou, a indiqué que ces

journées nationale qui se poursuivent jusqu'au samedi prochain constituent un espace pour les professionnels du 7ème art qui met en lumière le cinéma algérien et le présente au large public et encourage les talents dans ce domaine, notamment les jeunes. La cérémonie d'ouverture de la manifestation en présence d'intellectuels, professionnels et adeptes du 7ème art a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le parcours du défunt réalisateur Amar Laskri (1942-2015) et d'un spectacle de musique opératique intitulée " les génériques des films révolutionnaires algériens, une mémoire du lieu et du temps". L'occasion a donné lieu à un hommage aux moudjahida Houria Tobal, camarade de combat de la chahida Meriem Bouatoura, et de réalisateurs dont Larbi Lekehal (réalisateur du film Meriem Bouatoura), Salim Hamdi (réalisateur du film La Bataille d'El Djorf), Rabah Laaradji

et Ghouthi Bendedouche outre la remise de cartes d'artiste à plusieurs artistes de la wilaya. Une exposition de matériel de tournage ancien et moderne ainsi que photos et d'affiches de films révolutionnaires algériens a été tenue au hall de la maison de la culture. Auparavant, le premier tour de manivelle du tournage du film historique " La bataille d'El Djorf" du réalisateur Salim Hamdi a été donné aux allées Benboulaïd en face de la maison de la culture en présence de figures du cinéma dont Hassan Kechache, Hassan Benzerari, Fatiha Soltane, Bouchra Okbi, Malika Belbey et Mabrouk Ferroudji. La projection de plusieurs films révolutionnaires est ainsi programmée vendredi et samedi à la cinémathèque Aurès dont "Es-Sakia", "Tayara Safra" et "Hamasset El Fedjr" ainsi qu'une conférence sur le cinéma de la révolution algérienne et deux ateliers sur la mise en scène et l'art du comédien.

Sétif

L'importance de la radiologie dans le diagnostic des maladies ORL soulignée

Les participants à une Master Class (formation intensive de perfectionnement et de partage d'expérience) dédiée à la radiologie spécialisée dans les maladies de la sphère ORL, ouverte jeudi au "dôme" du Park Mall de Sétif, ont souligné "l'importance capitale de la radiologie dans le diagnostic précis des maladies liées à cette spécialité médicale". Dans ce cadre, le Pr Makhlouf Benzamit, président de l'Association des ORL de Sétif, a précisé que la radiologie "joue un rôle essentiel dans la prise en charge des différentes maladies de la sphère ORL, non seulement pour le diagnostic mais aussi en tant que moyen thérapeutique, grâce aux avancées réalisées dans le domaine de la radiologie interventionnelle". Le professeur Benzamit a ajouté que les avancées des techniques d'imagerie médicale ont "grandement contribué à améliorer la qualité du diagnostic des maladies de l'oreille, du nez et de la gorge", avant de souligner que "l'intelligence artifi-

cielle (IA) représente également une avancée majeure qui a prouvé et continue de prouver son efficacité, jour après jour, et favorisera une transformation majeure dans l'avenir de cette spécialité". De son côté, le Dr Lilia Oukaour, spécialiste en radiologie des maladies ORL au Centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued (Alger), a déclaré que l'imagerie médicale a "contribué à améliorer de manière significative la prise en charge des patients, notamment dans les cas complexes nécessitant une grande précision dans la détermination de la nature des maladies, ce qui aide les médecins à établir des programmes de traitement plus efficaces et à éviter les interventions dont l'utilité n'est pas avérée". Pour sa part, Walid Mounir Abdel-Rahmane, docteur en chirurgie ORL et professeur spécialisé à la faculté de médecine de l'université de Mansoura (Egypte), a indiqué que plusieurs pays arabes, dont l'Algérie et l'Egypte, ont "réalisé des progrès notables dans ce type de chirurgie et se sont

distingués dans certains domaines", appelant à "consolider ces progrès en intégrant les technologies liées à l'IA dans les pratiques chirurgicales modernes pour améliorer davantage la qualité des soins". Cette manifestation scientifique de deux jours, organisée à l'initiative de l'association des praticiens ORL de la wilaya de Sétif, vise à renforcer les connaissances et les compétences des médecins dans le domaine des maladies de la sphère ORL en débattant et en présentant les dernières nouveautés et les techniques les plus récentes en radiologie et en imagerie médicale pour le diagnostic des maladies liées à cette spécialité pointue, et en échangeant des expériences, selon les organisateurs. Ce Master Class, inscrit également dans le cadre de la formation continue des médecins, rassemble environ 200 participants, dont des oto-rhino-laryngologistes et des radiologues venus de plusieurs wilayas du pays, ainsi que de France, d'Egypte et de Turquie.

Berrouaghia (Médéa)

Renforcement de l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable des communes de la daïra de Berrouaghia, à l'est de Médéa, a récemment été renforcée grâce à la mise en service de nombreux projets, dont une nouvelle adduction d'eau potable, entrée en service mercredi dans la commune de Robeia, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, un projet d'adduction d'eau potable pour le chef-lieu de la commune de Robeia (daïra de Berrouaghia) est entré en service, mercredi, et permettra de sécuriser l'alimentation en eau des foyers du chef-lieu. Le système d'adduction relie deux réservoirs d'eau d'une capacité de 200 m3 et de 300 m3 à la sta-

tion de pompage du barrage "Er-rouhb", sur une distance de 7,5 km, a-t-on détaillé. Ce projet s'ajoute à ceux lancés au cours des trois dernières années, à travers les trois communes de la daïra de Berrouaghia, (Ouled-Deid, Robeia et Berrouaghia), dans le cadre d'un plan spécial destiné à sécuriser l'alimentation en eau de ces communes. Ces projets ont été mis en service durant le deuxième semestre de l'année 2025, ont indiqué ces mêmes services. Il s'agit, a-t-on précisé, d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 10.000 m3 situé à Djebel Sabah, dans la commune de Berrouaghia, ainsi que d'un autre réservoir d'une capacité de 5000 m3, à

El-Fernane, également dans la même commune. En outre, une conduite a été mise en service pour le transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) vers les communes de la daïra, à partir de la station de pompage d'Ouled Mellal (Berrouaghia). Dix forages ont également été réalisés et mis en service dans le cadre de ce plan spécial, et onze villages répartis sur ces trois communes ont été raccordés à partir d'anciens forages ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation, a-t-on ajouté. Ces projets ont permis d'améliorer l'alimentation en eau potable des communes concernées en augmentant leurs capacités de stockage, a-t-on conclu.

A M'sila et Boussaâda

Pose de la première pierre de 2.115 logements location-vente AADL 3

La première pierre de 2.115 logements location-vente, lancés dans le cadre du programme AADL 3, a été posée, jeudi, au cours d'une cérémonie présidée par le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar, accompagné du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riadh Guemdani. Le projet comprend 1.200 + 415 unités (sur deux sites différents) dans la ville de M'sila et 500 unités dans la wilaya de Boussaâda, selon les explications fournies lors de cette cérémonie qui s'est déroulée au pôle urbain de M'sila en présence d'élus locaux et de cadres de l'AADL. Intervenant à cette occasion, le directeur général de l'AADL a indiqué que les projets qui viennent d'être lancés " occupent une importante superficie qui permet la réalisation de tous les équipements publics nécessaires, à même de garantir de bonnes conditions de vie aux souscripteurs ", avant de souligner que les sites " stratégiques " choisis pour accueillir ces projets "contribueront à créer, localement, une dynamique économique et de développement ". Le même responsable a souligné que la pose de la première pierre et le lancement du programme dans les wilayas de M'sila et de Boussaâda constituent un " véritable acquis pour les habitants de la région et une concrétisation des efforts de l'Etat visant à fournir un logement décent aux citoyens ". M. Guemdani a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation tout en respectant les normes techniques et de qualité dans la mise en œuvre de ces projets, afin de garantir la sérénité et la quiétude des citoyens bénéficiaires de cette formule d'habitat qui suscite un intérêt considérable dans la région.

Bouira
Le RND anime une rencontre avec les militants du parti

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a animé, jeudi à Bouira, une rencontre avec les cadres et les militants du parti, au cours de laquelle il a appelé à faire face à toutes les tentatives de division, soulignant que l'Algérie "restera une et indivisible". Intervenant lors d'une rencontre, tenue à la salle de cinéma Salah-Boukrif de M'Chedallah, M. Bouden a exhorté les militants du parti et les citoyens à "faire preuve de conscience face aux plans de division qui se trament ailleurs", soulignant que l'Algérie "restera une et indivisible". "Notre pays est fort grâce à sa diversité identitaire et culturelle et il est temps d'œuvrer, tous ensemble, pour unifier les rangs et booster le développement au niveau local et national", a-t-il insisté. L'Algérie a besoin de tous ses enfants pour "mener le développement nécessaire dans les différents secteurs", a-t-il dit, soulignant que "la conscience et la maturité des jeunes ont atteint un niveau qui leur permet de s'unir et de faire face aux défis de l'Algérie". "Nos martyrs et moudjahidine, dans les différentes wilayas, ont combattu la France coloniale pour libérer l'Algérie toute entière, d'où la nécessité et le devoir aujourd'hui, de préserver l'unité du pays", a ajouté M. Bouden. Par ailleurs, le Secrétaire général du RND a appelé les militants et sympathisants du parti à "œuvrer pour la réussite des prochaines échéances électorales et à servir davantage l'intérêt des citoyens à travers des programmes de développement promoteurs".

Coupe arabe de la FIFA 2025

La phase de groupes en chiffres

-Yazan Al Naimat a inscrit le 100e but de l'histoire de la Coupe arabe de la FIFA. L'attaquant jordanien a marqué le but de la victoire contre les Emirats arabes unis (2-1).

-La Syrie et la Palestine se sont toutes deux qualifiées dans le Groupe A aux dépens de la Tunisie et du Qatar, malgré un retard cumulé de 92 places au Classement mondial FIFA. La Tunisie occupe actuellement la 40e place et le pays hôte la 51e place. La Syrie et la Palestine occupent quant à elles respectivement les 87e et 96e places.

-Seulement 88 secondes ont séparé les deux buts de Yahya Al Ghassani contre le Koweït (3-1). L'ailier émirati a donné l'avantage à son équipe après 15 minutes et 35 secondes sur penalty, puis a doublé la mise à la 17e minute et 3 secondes d'une belle frappe du pied droit.

-L'Algérie a réussi à marquer deux buts à la 46e minute de son match victorieux contre l'Irak (2-0). Mohamed Tougai a donné l'avantage aux champions en titre d'une tête à la première

minute du temps additionnel de la première mi-temps, avant que Saud Natiq ne marque contre son camp moins de 60 secondes après la reprise du deuxième acte.

-L'Egypte et la Jordanie ont toutes deux atteint un record de 19 tirs en un seul match contre le Koweït. Les Pharaons n'ont pu obtenir qu'un match nul 1-1 contre les Blue Wave, tandis que l'équipe de Jamal Sellami s'est imposée 3-1. 6: l'Algérie est invaincue en phase de groupes de la Coupe arabe de la FIFA depuis 2021. Les Verts ont remporté deux victoires et obtenu un match nul lors de leurs trois premiers matchs il y a quatre ans, et ont réitéré cette performance lors de cette phase finale en dominant le Bahreïn (5-1) et l'Irak (2-0) contre un nul face au Soudan (0-0).

-Cette année, quatre équipes ont remporté leur première victoire dans la compétition: Bahreïn, l'Irak, la Palestine et l'Arabie saoudite. Seul Bahreïn n'a pas réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale.

-Le Jordanien Ali Olwan a été le seul joueur à marquer trois buts pendant la phase de groupes. Il est devenu le premier joueur de l'histoire de la Coupe arabe à marquer trois penalties lors d'une même phase finale, avec des buts contre les Emirats (2-1), le Koweït (3-1) et l'Egypte (3-0).

-La Palestine est devenue la première équipe à remonter un déficit de deux buts lors du premier tour. La Tunisie menait 2-0 à la 51e minute, mais les buts de Hamed Hamdan et Zaid Qunbar lui ont permis d'obtenir un match nul crucial.

-Les Palestiniens sont également entrés dans l'histoire en devenant la première équipe à terminer en tête d'un groupe dans ce tournoi malgré une seule victoire. Ils ont battu le Qatar 1-0 grâce à un but contre son camp de Sultan Al Brake à la 95e minute, avant de faire match nul contre la Tunisie (2-2) et la Syrie (0-0).

NB: les statistiques sont établies depuis que la Coupe arabe est organisée par la FIFA, soit depuis l'édition 2021.

CAN 2025

Petkovic dévoilera sa liste ce samedi

Vladimir Petkovic dévoilera, samedi, la liste des joueurs algériens retenus pour la CAN 2025 (21 décembre au 18 janvier 2026 au Maroc). Petkovic annoncera sa liste lors d'une conférence de presse prévue à la salle des conférences Mohamed Sellah du stade Nelson Mandela de Baraki (15h00), annonce la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué. Petkovic a préféré décaler l'annonce de ladite liste, au lendemain du quart de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, prévu vendredi entre l'Algérie et les Emirats arabes unis, au stade d'Al-Bayt (18h30). L'équipe nationale qui reste sur deux succès en amical, en novembre dernier : à domicile face au Zimbabwe (3-1) et en déplacement face à l'Arabie saoudite (2-0), entrera en stage lundi prochain, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler pour le pays hôte de la CAN, le



19 décembre à bord d'un vol spécial. Lors de la CAN 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale, et du Soudan. Les Verts entameront le tournoi le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00),

avant de défier le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale, le mercredi 31 décembre (17h00). Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale.

Handball (CAN-2026)

Le Sept algérien clôture son stage à Alger

La sélection algérienne masculine de handball a bouclé son stage de préparation à Alger, en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026) prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), a indiqué mercredi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Ce nouveau stage, destiné essentiellement aux joueurs évoluant dans le championnat local, a été axé sur l'évaluation de la condition physique, le perfectionnement des aspects techniques et tactiques, ainsi que le renforcement de la cohésion d'équipe afin de constituer une base solide pour la sélection finale avant d'entamer la prochaine phase de préparation. La Fédération algérienne a salué la discipline et l'esprit sportif exemplaires dont ont fait preuve les joueurs locaux durant ce stage et réaffirme son engagement à maintenir cette dynamique pour garantir une performance solide et honorable lors de cette importante compétition continentale. Le sélectionneur national Salah Boucekriou avait retenu pour ce regroupement, 17 joueurs dont 16 évoluent dans le championnat local contre un seul, Benkaddour Ayoub, sociétaire de Naft Al-Basra (Irak). Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Handball (Division Excellence)

Trêve jusqu'au 6 février en raison de la CAN 2026

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé une trêve jusqu'au 6 février du championnat excellence A', en raison de la participation de l'équipe nationale au Championnat d'Afrique des nations (CAN 2026), prévu du 21 au 31 janvier 2026 au Rwanda. «Dans le cadre du programme de préparation de l'équipe nationale de handball en prévision au Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), la Fédération algérienne de handball annonce le report de la prochaine journée programmée pour le 19 décembre. La reprise de la compétition se fera le 6 février 2026», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN 2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Al-Ahli de Djeddah

Mahrez va prolonger jusqu'en 2028



Riyad Mahrez donne son accord pour prolonger son contrat avec Al-Ahli de Djeddah jusqu'en 2028, rapporte la presse saoudienne mercredi. Mahrez (34 ans) a rejoint le club saoudien en 2023, en provenance de Manchester City, pour un contrat de quatre saisons et il a largement contribué au sacre continental d'Al-Ahli la saison dernière, inscrivant 17 buts et délivrant 18 passes décisives en 44 matchs, toutes compétitions confondues. En début de l'exercice actuel, Mahrez a remporté son deuxième titre avec Al-Ahli, cette fois-ci en Supercoupe d'Arabie saoudite, aux dépens d'Al-Nassr de Cristiano Ronaldo (2-2, aux TAB : 5-3). Ayant scellé son avenir avec Al-Ahli, le capitaine de l'équipe nationale se tourne désormais vers le prochain défi avec la sélection : la CAN 2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026.

Coupe d'Algérie 2025-2026 (1/16e de finale)

Le PAC et le CSC passent sans forcer

Les deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football : le Paradou AC et le CS Constantine, ont validé leur billet pour les 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant à domicile respectivement l'US Faubourg (inter-régions) 2-0 et le CR Témouchent (Ligue 2) 3-0, en ouverture des 1/16e de finale de l'épreuve disputée jeudi. Grâce à deux buts signés Kermiche (4e) et Soukkou (31e), le PAC n'a pas trouvé de difficultés pour passer ce cap, et signer pour l'occasion un sixième succès de rang, toutes compétitions confondues. Le club algérois affrontera en 1/8e de finale, en déplacement le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1). De son côté, le CS Constantine s'est qualifié sans forcer son talent, en dominant l'actuel dauphin de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest) 3-0. Les Constantinois ont scellé leur qualification en première période, grâce au capitaine Dib (20e) et Tahar (22e). En seconde période, Mouaki es venu conforter l'avance de son équipe, en ajoutant un troisième but (56e). Le CSC, qui a enregistré durant la semaine le départ de son entraîneur bosnien Rusmir Cviko, sera opposé au 1/8e de finale au vainqueur du match US Béchar Djedid (Ligue 2) - ES Sétif, prévu vendredi (14h30), dans un éventuel derby de l'Est qui promet en intensité. Dans les autres matchs des 1/16e de finale, les trois clubs de la Ligue 2 : l'ASM Oran, le NA Hussein-Dey, et le MC Saïda, sont allés décrocher leur qualification en déplacement face à des clubs d'inter-régions, respectivement devant la JB Aïn Kercha (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0), et le MB Barika (2-1). L'autre score large de cette première partie des 1/16e de finale, a été réalisé par la JSM Bejaïa (inter-régions), devant son public devant le WA Boufarik (inter-régions) 4-1.

Le 11e Festival national de la musique andalouse Sanâa s'ouvre à Alger

Le 11e Festival national de la musique andalouse Sanâa a été inauguré jeudi soir à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, marquant le retour de cet événement après ****huit années d'interruption**. La soirée d'ouverture a réuni les orchestres des associations ****Ghar-natia de Tipasa et Bel Art d'Alger**, avant une prestation de l'artiste Hamidou.

Dans un discours lu en son nom, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné que la musique andalouse dépasse la simple performance artistique : elle serait un espace où se mêlent émotions, aspirations et mémoire collective. Elle a salué le retour de ce rendez-vous qui, selon elle, témoigne de l'attachement de l'Algérie à son patrimoine musical et constitue un pont entre les générations, réunissant artistes confirmés et jeunes musiciens.

Le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a rappelé l'importance de cette manifestation en tant qu'espace de rencontre pour les praticiens de la musique andalouse, la qualifiant de support de conscience et de résistance. Il a également indiqué que cette édition coïncide avec la commémoration des manifestations historiques du 11 décembre 1960.

Prévu jusqu'au 15 décembre, le festival accueille 13 associations et interprètes issus de plusieurs régions du pays, notamment Alger, Blida, Jijel, Mostaganem, Tiaret et Tipasa. En parallèle des concerts, des hommages seront rendus à des figures marquantes de la musique andalouse, accompagnés d'une exposition photographique retraçant le parcours de maîtres et professeurs de cette tradition.

Créé en 2006 sous l'égide du ministère de la Culture, le festival vise à préserver, promouvoir et transmettre l'école andalouse Sanâa, aux côtés des autres grandes traditions algériennes que sont le ****Gharnati**** et le ****Malouf****.

Clôture de la 12e édition du Festival international du film d'Alger

La 12e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), a pris fin mercredi, à Alger, par la distinction des meilleurs films cinématographiques dans les catégories de la compétition officielle, avec un hommage rendu aux expériences créatives consacrées et d'autres prometteuses.

La cérémonie de clôture du Festival, s'est déroulée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, en présence du ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, du chef de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, M. Mohamed Sidi Moussa, du Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, et de l'ambassadeur de Cuba en Algérie, M. Hector Igarza Cabrera, dont le pays était l'invité d'honneur, ainsi que des cadres du secteur de la culture et des artistes. Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "l'AIFF se veut un espace stratégique qui reflète la vision de l'Etat algérien visant à faire de la culture un levier es-



sentiel du développement national et un pilier fondamental de notre diplomatie culturelle", ajoutant que l'organisation de cette 12e édition confirme que le cinéma "au-delà d'être un outil d'influence et de conscientisation, il incarne les rêves et les aspirations des nations".

Elle a, outre, souligné que l'Algérie, par le biais de ses institutions culturelles, "continue de renforcer sa présence culturelle régionale et internationale et de consolider sa position en tant que locomotive de l'action culturelle dans la région", saluant par là même, la participation cubaine au Festival en tant qu'invité d'honneur, qui consacre, a-t-elle dit, "les relations historiques profondes unissant les deux pays ainsi que les valeurs communes qui nous rassemblent... la solidarité, la liberté, le respect de l'être humain et la préservation de la mémoire".

Par ailleurs, le jury des longs-métrage de fiction, présidé par le réalisateur algérien, Karim Traïdia, a décerné le Grand Prix du meilleur film de fiction au film algérien "Roqya" du réalisateur, Yanis Koussim, tandis que le Prix du jury a été attribué en ex aequo au film "Village aux portes du paradis" du réalisateur somalien, Mo Harawe, et au film "Rêves éphémères" du réalisateur palestinien, Rashid Masharawi. Dans la catégorie des films documentaires, le jury, présidé par la cinéaste allemande, Monika Morer, a décerné le Grand Prix du meilleur film documentaire au film "Annab" du réalisateur algérien Abdallah Kada, et son Prix spécial au film brésilien "aucun homme n'est né pour être piétiné" des réalisateurs Nari-mane Baba Aïssa et Lucas Roxo, sans oublier une mention spéciale pour le film "Hayou...la chanteuse rebelle Meriem El-Hassan et la lutte du Sahara occidental" de la République arabe sahraouie démocratique.

Le film "le foulard noir" du réalisateur iranien, Ali Reza Shah Hosseini, a été primé par le jury du court métrage, présidé par la réalisatrice libanaise, Houda Ibrahim, qui a attribué, par ailleurs, la mention spéciale au film "Gardiennes de nuit" de la

réalisatrice algérienne, Nina Khada, tandis que le Prix du jury a été remporté par le film "la démarche du corbeau" du réalisateur algérien, Khaled Bentebal. La cérémonie de clôture a également été marquée par la remise d'autres Prix, dont celui de "l'innovation technique" décerné par un jury technique présidé par le réalisateur et monteur, Rachid Benallal, qui a sélectionné une série de films de fiction, courts métrages et documentaires se distinguant par leurs techniques de pointe en matière d'image, de son, de montage et d'utilisation des technologies modernes et autres, à savoir "Gardiennes de nuit" de Nina Khada, "Le victime zéro" d'Amine Bentameur, "Inconnu" d'Ahmed Zitouni, "Retour à la ville" de Djamel Lakehal et "El-Sakia" de Naoufel Klach.

Le prix du public est revenu au documentaire (court métrage) "The black panthers of Algeria" du réalisateur Mohamed Amine Benloulou, au documentaire "Deadly Business" du réalisateur El Kheyer Zidani et au long-métrage "Hadda" de Ahmed Riad. Un hommage a également été rendu à la République de Cuba, invitée d'honneur de l'édition 2025, représentée par son ambassadeur, Hector Igarza Cabrera qui a affirmé que la présente édition du Festival international du film d'Alger, auquel son pays a pris part, a été "un espace fort pour le renforcement et le rapprochement culturel entre les deux peuples, unis par leur histoire séculaire commune".

Le Festival était également une occasion pour rendre hommage à une pléiade de personnalités artistiques, comme le réalisateur et le producteur palestinien Hanna Atallah, la traductrice et militante, Elaine Mokhtefi, la réalisatrice allemande Monica Maurer et le scénariste algérien Tewfik Farès. La clôture a été marquée par la projection du film "La voix de Hind Rajab" de la réalisatrice tunisienne, Kaouther Ben Hania, inspiré de faits et enregistrements vocaux réels. Il relate en 98 minutes l'histoire, de Hind Rajab, une enfant palestinienne et les efforts des secours pour la sauver pendant le blocus de Ghaza.

Ouverture de la 6e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine"

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Constantine la cérémonie d'ouverture de la 6e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine", un événement marqué par la participation de 18 courts-métrages provenant de plusieurs wilayas du pays. "Cette manifestation est devenue un rendez-vous culturel annuel offrant un espace aux jeunes créateurs pour présenter leurs œuvres et échanger leurs expériences", a indiqué la ministre dans son allocution, prononcée à cette occasion, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya.

Elle a relevé que "le soutien à la production cinématographique courte constitue l'un des axes de la stratégie de son département visant à promouvoir la créativité et à renforcer la présence du film algérien dans les festivals nationaux et internationaux".

"L'histoire culturelle de Constantine mérite d'en faire un phare majeur de la culture, tant à l'échelle nationale qu'internationale", a-t-elle soutenu considérant que "l'investissement dans l'art et le cinéma est un facteur essentiel pour consolider la position de Constantine en tant que capitale culturelle permanente".



Mme Bendouda a également annoncé, à cette occasion, "le lancement d'autres festivals dédiés au théâtre et au livre, dans l'objectif de créer une dynamique culturelle continue et diversifiée", exprimant son souhait de voir émerger à Constantine un Salon international du livre pour enfants, afin de renforcer la présence de la littérature destinée aux plus jeunes et d'encourager les maisons d'édition.

La ministre a évoqué l'héritage culturel majeur de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), natif de Constantine soulignant que le centenaire de cet écrivain s'approche et invitant les concernés à le célébrer artistiquement et culturellement à travers le théâtre, la traduction, l'édition, l'écriture et la production cinématographique, de manière à faire de cet événement un moment fort à

la hauteur de la stature littéraire de l'écrivain.

Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a révélé que le projet artistique relatif au film "Ahmed Bey" sera achevé en janvier 2026, et que sa projection d'honneur se tiendra à la salle Ahmed Bey de Constantine, mettant en avant "la nécessité de promouvoir cette œuvre qui met en scène l'une des figures marquantes de l'histoire de la ville des ponts". Lors de sa visite à l'annexe de la Maison de la culture d'El Khroub, actuellement en travaux de réhabilitation, Mme Bendouda a indiqué que "16 postes d'emploi seront créés au niveau de cette structure dans le cadre du renforcement de l'encadrement culturel local, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services et d'animer les programmes destinés au public".

Réellement autonome ou piloté à distance?

Un robot humanoïde de Tesla s'effondre et sème le doute

Sale période pour les robots humanoïdes. Alors qu'AIDOL, le tout premier robot humanoïde de fabrication russe, a fait ses premiers pas le mois dernier avant de s'effondrer sur scène, c'est maintenant l'Optimus de Tesla qui laisse tout tomber. Tout en laissant planer un gros doute sur sa réelle autonomie.

Présenté en 2021, le Tesla Optimus est l'un de ces projets d'Elon Musk qui appliquent à la lettre les prémices d'une histoire de science-fiction qui ne finit pas forcément bien. Il s'agit d'un robot humanoïde haut de 1,73 m pour 57 kg, capable de porter des charges de 20 kg et surtout, selon Tesla, doté d'une intelligence artificielle à boucles d'apprentissage.

Un robot à tout faire qui apprend. Ce robot humanoïde est conçu pour interagir avec les humains et effectuer des tâches en tout genre à notre service. Plusieurs prototypes ont été présentés, y compris une version de surveillance sur le site de SpaceX, qui ressemble trait pour trait aux Cylons de Battlestar Galactica – les antagonistes de la série.

La production en série de cet engin humanoïde, censé vous servir de domestique, a été annoncée pour 2026. Le prix sur le marché avoisinerait les 20.000 dollars. Mais, à moins d'un an de cette échéance, Optimus semble encore loin de fonction-

ner comme un robot réellement autonome.

Vendredi dernier, dans un magasin Tesla de Miami, c'est un robot Optimus qui s'occupait de la distribution de petites bouteilles d'eau. Avec des résultats peu engageants, qui ont été filmés. L'engin s'approche de la table, avec tant de délicatesse qu'on la voit trembler. Il tente de saisir une bouteille de la main droite, la fait tomber, en heurte deux autres de la main gauche, puis semble abandonner, porte les deux mains à sa tête avant de tomber en arrière.

Si la scène rappelle la présentation catastrophique du robot humanoïde russe AIDOL le mois dernier, la gestuelle d'Optimus soulève de nouvelles questions. Des journalistes spécialisés dans les nouvelles technologies ont fait remarquer que le geste du robot correspond exactement à celui d'un opérateur humain qui retirerait son casque de réalité virtuelle.

Certains estiment que le geste a déstabilisé le robot. D'autres, au contraire, que c'est la chute du robot qui a provoqué chez son pilote ce réflexe de se protéger la tête. Il n'est pas exclu non plus que l'opérateur ait été pris de nausée et ait dû ôter son casque en urgence. Quoiqu'il en soit, Optimus n'était vraisemblablement pas autonome durant cette démonstration, mais plutôt commandé à distance. Une pra-

tique apparemment assez courante des démonstrations dans le secteur de la robotique, mais qui cette fois s'est retournée contre Tesla. Visiblement, son robot a encore besoin d'un humain caché sous ses circuits pour remplir une tâche aussi simple que de tendre des bouteilles d'eau.

DES ROBOTS, POUR QUOI FAIRE?

Si cela ne rend pas très crédible la commercialisation d'un robot à tout faire dès l'année prochaine, celle-ci est-elle seulement souhaitable?

Si les domestiques robotiques humanoïdes de la science-fiction des années 1950 et 1960 n'ont jusqu'ici jamais vu le jour, c'est parce que l'électroménager a depuis pris son essor. Nos "robots" sont des meubles et des appareils, hautement spécialisés pour quelques tâches précises, plutôt que de nouveaux domestiques qui nous ressemblent un peu trop.

D'autant plus que la maladresse d'un robot Tesla Optimus, même piloté, semble s'associer dangereusement avec une certaine force. On peut distinctement voir une des bouteilles d'eau exploser sous un simple revers de main du robot. Cela devrait suffire à nous inciter à la prudence avant de confier quoi que ce soit aux mains du robot de Tesla.

Hécatombe à Madrid

Près de 400 cigognes retrouvées mortes à cause de la grippe aviaire

Les autorités espagnoles soupçonnent un foyer hautement pathogène de grippe aviaire d'être derrière les nombreux décès de cigognes dénombrés le long du fleuve Manzanares, dans la banlieue madrilène. Des mesures supplémentaires de sécurité sanitaire pourraient être prises par la suite.

Quelque 400 cigognes ont été retrouvées mortes, victimes de la grippe aviaire, le long d'un fleuve dans la région de Madrid, ont annoncé mardi les autorités locales, qui vont mener des analyses complémentaires afin de déterminer la gravité du virus.

"La Communauté de Madrid effectue de nouvelles analyses après la découverte d'un grand nombre de cigognes retrouvées mortes sur [les rives du] fleuve Manzanares" dans la municipalité de Getafe, dans la grande banlieue de Madrid, indique la région dans un communiqué.

UNE GRIPPE AVIAIRE QUI SE RÉPAND EN EUROPE

Si les autorités avaient détecté il y a quelques jours un foyer d'influenza aviaire faiblement patho-

gène (IAFP), elles soupçonnent désormais, "face à l'apparition d'un grand nombre d'individus décédés", la présence d'un foyer hautement pathogène (IAHP). La région de Madrid explique attendre "à présent les résultats des échantillons envoyés au laboratoire (...) dépendant du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation". "Dans l'hypothèse où les résultats de haute pathogénicité seraient confirmés", les mesures de surveillance seraient renforcées, précise le communiqué.

"Cette grippe pourrait se transmettre aux humains par les mu-

queuses, avec un effet similaire à celui de la grippe saisonnière, bien qu'en Europe aucun cas de transfert par contact direct n'ait été constaté. Elle ne peut pas être contractée par la consommation de produits dérivés des volailles". Au total, plus de 200 foyers de grippe aviaire ont déjà été identifiés dans les élevages de volailles en Europe cette saison, un niveau plus élevé que les années précédentes, même s'il reste loin des milliers d'élevages frappés lors du dernier pic épidémiologique en 2022 avec des dizaines de millions de volailles abattues.

Chine

Un ours attaque son dresseur sous les yeux des visiteurs, dans un zoo

Les images largement relayées sur les réseaux sociaux ces derniers jours font froid dans le dos. On peut y voir un ours noir se jeter sur son soigneur en plein spectacle, au safari parc de Hangzhou (Chine). Cet incident, survenu samedi dernier, s'est produit sous les yeux des visiteurs, rapporte l'Associated Press citée par People.

L'animal, baptisé Xiong Er, a attaqué le soigneur qui s'occupe pourtant de lui depuis

de nombreuses années. Il n'a pas lâché Zhou Jiazhen, le mordant et roulant au sol avec lui. D'autres employés, qui ont assisté à la scène, sont intervenus et ont tenté de faire lâcher prise à l'ours. Ils ont utilisé tout ce qui leur passait sous la main, comme un panier de basket ou des piquets en bambou. Quand Xiong Er s'est enfin éloigné de son soigneur, c'est ce dernier qui est revenu à la charge pour maîtriser l'ours. Cette fois, en parvenant à le neutraliser et l'éva-

cuer. Sur ses réseaux sociaux, le parc de Hangzhou a assuré que Zhou Jiazhen n'avait pas été gravement blessé. Le zoo a même publié une vidéo dans laquelle l'homme donne à manger à l'ours, en toute sécurité. Selon le soigneur, Xiong Er n'aurait pas voulu lui faire de mal, mais voulait seulement manger les carottes présentes dans son sac de nourriture. « S'il avait vraiment voulu attaquer, je ne serais pas là aujourd'hui », a-t-il assuré.

Dans ce village français, une trentaine d'habitants se partagent une voiture

Depuis quatre ans, une trentaine d'habitants d'un village de la Drôme se partagent un seul et même véhicule, une vieille Citroën ZX, véritable "mascotte" de la communauté, relate la presse. L'anecdote a fait le tour de la France et témoigne d'une démarche solidaire originale et écologique du vivre-ensemble, en provenance de Pont-de-Barret, près de Montélimar (Auvergne-Rhône-Alpes). Dans ce petit village de la Drôme, d'à peine 600 habitants, tout le monde ou presque peut conduire la vieille Citroën ZX partagée de 1996. Une initiative lancée par Xavier Charles et Adrien Zask.

Le premier a mis le véhicule à son nom, l'assurance aussi, mais le laisse à disposition des villageois, à condition de respecter certaines règles élémentaires, de participer à l'entretien et au contrôle technique et de payer sa consommation: "25 centimes du kilomètre"... essence incluse, précise-t-il. Chaque utilisateur détaille donc, dans un petit carnet, la distance parcourue et le kilométrage du compteur au départ et à l'arrivée, pour diviser les frais équitablement. Quant aux précieuses clés, elles sont confiées à la tenancière du bar-tabac du village, ouvert tous les jours de 7 à 22h. "Elle est automatique, facile à conduire" et même équipée d'un "lecteur cassette", s'amuse Xavier Charles, en montrant le "catalogue" disponible dans le coffre et alimenté par la communauté locale des co-conducteurs. "C'est un peu une mascotte dans le village", confie-t-il. Une initiative "ludique" qui brille par sa simplicité et aujourd'hui imitée par des communes voisines. Une idée à peine plus développée que le "dépannage entre potes", ajoute Adrien Zask. Au final, une vieille voiture qui renforce les liens du village, l'entraide et la solidarité.

São Paulo

Des voleurs se promènent dans la rue en plein jour avec un sac rempli d'œuvres d'art volées



A peine deux mois après le vol spectaculaire au Louvre, un nouveau cambriolage secoue le monde de l'art. À São Paulo, deux individus ont braqué en plein jour la bibliothèque Mário de Andrade et se sont emparés de treize œuvres précieuses de Matisse et Portinari. Les images de vidéosurveillance révèlent une opération étonnamment décontractée. Selon les images de sécurité, les deux voleurs arrivent à bord d'une voiture (pas très discrète) avant de se diriger calmement vers la bibliothèque municipale Mário de Andrade, au cœur de São Paulo. Une fois à l'intérieur, ils maîtrisent un agent de sécurité ainsi qu'un couple de personnes âgées, puis dérobent treize œuvres d'art: huit tableaux du peintre français Henri Matisse et cinq toiles du Brésilien Cândido Portinari. Les caméras extérieures montrent ensuite les deux hommes ressortant tranquillement du bâtiment, un sac rempli de tableaux à la main, avant de retraverser la rue pour prendre la fuite. Grâce aux enregistrements, l'un des auteurs a pu être identifié et arrêté. Le véhicule utilisé pour la fuite a également été retrouvé. Le second suspect reste introuvable, tout comme les œuvres volées.



2

- 05h50 TFou

11h00 Têleshopping samedi

11h45 Petits plats en équilibre

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Grands reportages

14h50 Reportages découverte

16h10 Les Docs du week-end

17h55 50mn Inside

19h00 50mn Inside le mag

19h50Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 Tirage du Loto

20h50 Petits plats en équilibre

21h00 Météo

21h10 Star Academy

22h30 Star Academy

23h40 Star Academy, retour au château

00h00 Vendredi, tout est permis avecArthur

01h55 Tirage de l'EuroMillions

02h00 Programmes de la nuit
- 10h50 Chacun son tour

11h25 Chacun son tour

13h00 Journal 13h00

13h20 13h15, le samedi...

13h55 Journal Météo Climat

14h00 C'est bon à savoir

14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

16h05 Clermont / Sale

18h15 Tout le monde a son mot à dire

18h50 N'oubliez pas les paroles

19h15 N'oubliez pas les paroles

19h55 Journal Météo Climat

20h00 Journal 20h00

20h30 20h30 le samedi

21h00 Darooma

21h05 Immeuble partagé

21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux

23h25 Quelle époque !

01h25 Basique, le concert

02h25 Météo Outre-mer

02h26 Harmonie de Noël



3

- 05h16 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan

06h39 En aparté

07h10 Late Football Club

08h12 Validé

08h44 Validé

09h27 En aparté

09h59 Guillaume Tell

12h09 L'hebd'Hollywood

12h26 Super plan

13h10 Le sens de l'humour

14h09 Ferrari, Tsamere, Leca-plain : La Tournée du Trio

16h07 Comme une abeille

17h29 Aïmons-nous vivants

18h58 En fanfare

20h38 Vents et baguettes

21h09 Noël mortel à Groland

22h29 Douilly : Hier j'arrête !

23h47 Loups garous

01h01 L'art d'être heureux

02h48 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan

03h17 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
- 12h00 Enquêtes de région le mag

12h15 ICI 12/13

12h55 Intérieurs

13h30 Samedi d'en rire

14h35 Samedi d'en rire

15h30 Samedi d'en rire

16h30 Samedi d'en rire

17h20 Expression directe

17h25 Le jeu des 1000 euros

18h05 Questions pour un champion

18h50 Darooma

19h00 ICI 19/20 édition toutes régions

19h45 Journal Météo Climat

19h55 Tout le sport

20h10 Rencontres à XV

20h30 Météo régionale

20h31 Saveurs de saison

20h35 Cuisine ouverte

21h10 Meurtres à...

22h40 Meurtres à...

01h15 Journal Météo Climat

01h20 Le Comte de Monte-Cristo : La trahison

03h00 Secrets d'histoire



- 06h00 M6 Kid

10h10 Made in France : ils inventent l'industrie de demain

10h35 Le mag du samedi

10h55 66 minutes : grand format

11h45 66 minutes : grand format

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h35 Cauchemar en cuisine

14h30 Cauchemar en cuisine

15h25 Cauchemar en cuisine

16h30 Cauchemar en cuisine

17h30 La roue de la fortune

18h35 Le maillon faible

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h35 Scènes de ménages

21h10 Arnaques !

22h10 Arnaques !

23h20 Arnaques !

00h25 La roue de la fortune célébrités

01h50 La roue de la fortune célébrités

02h45 La roue de la fortune célébrités

03h45 Programmes de la nuit
- 10h10 Cuisines des terroirs

11h35 La fabuleuse histoire de l'argent

12h30 La fabuleuse histoire de l'argent

13h30 Sans scrupules

15h15 Une année sauvage autour de la Terre

16h00 Une année sauvage autour de la Terre

Mars-avril : le temps du renouveau

16h45 Invitation au voyage

17h30 Japon, l'art du jardin zen

18h05 Inde, courir pour exister

18h50 Arte reportage

19h45 Arte journal

20h05 28 minutes samedi

20h55 Dian Fossey, la femme-gorille

22h25 Le chagrin des animaux : mythe ou réalité ?

23h25 Jane Goodall au secours des chimpanzés du Congo

00h25 Luciano Pavarotti live in Central Park

02h40 Borgen : Le pouvoir et la gloire

TÉLÉVISION

15



21h10

DIAN FOSSEY, LA FEMME-GORILLE



Primatologue américaine spécialisée dans l'étude des gorilles des montagnes, Dian Fossey entame ses recherches dans le parc national des volcans, situé dans le nord-ouest du Rwanda en 1967. En 1977, le meurtre de Digit, gorille dont elle est très proche, par des braconniers, marque un tournant dans sa vie. Elle se lance alors dans une lutte acharnée contre la chasse illégale et va jusqu'à organiser des patrouilles armées. Elle est assassinée en 1985, dans des circonstances encore mystérieuses. Anciens compagnons de route, chercheurs, chercheuses et biographes revisitent son parcours et détaillent l'impact révolutionnaire

3

21h10

MEURTRES À...



L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité. Ils font face à un défi redoutable : relier les crimes à des légendes anciennes....



21h24

NOËL MORTEL À GROLAND



Vingt ans après avoir remporté le Grand Prix de l'Humour Noir, les artisans de Groland reviennent avec une compilation de sketches, de fausses publicités et de documentaires parodiques plus cinglants que jamais, transformant la magie de Noël en un terrain de jeu macabre. Au cœur de ce chaos contrôlé, des figures emblématiques de l'humour grolandais déploient leur talent pour pousser l'ironie et la provocation à leur paroxysme. Douilly (dans son rôle fétiche), Gustave de Kervern et Michael Kael mènent la danse, entourés d'une brochette d'invités aussi inattendus qu'insolites, prêts à tout pour faire exploser les conventions.



ORAN

19 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h03
17h50
75%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

18-09
17-04
20-09
22-10
20-14
15-09

Ghaza

Les pluies aggravent les souffrances des déplacés



L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué que les pluies qui s'abattent sur la bande de Ghaza aggravent les conditions humanitaires catastrophiques auxquelles font face des centaines de milliers de personnes déplacées, notamment dans les camps et les zones dépourvues de toute protection de base. Dans un message publié jeudi sur les réseaux sociaux, l'UNRWA a expliqué que "les rues inondées et l'eau qui s'infiltre dans les tentes des personnes déplacées aggravent des conditions de vie déjà précaires", soulignant que "le froid glacial, le surpeuplement et le manque d'hygiène augmentent le risque de maladies et d'infections, en particulier chez les enfants". L'agence onusienne a affirmé que cette aggravation des souffrances pourrait être évitée si un flux d'aide humanitaire sans entrave était assuré, notamment l'acheminement de fournitures médicales et d'abris appropriés permettant aux familles d'affronter les rigueurs hivernales en toute sécurité et dans la dignité.

Maroc

19 morts dans l'effondrement de deux immeubles à Fès

Dix-neuf personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi dans l'effondrement de deux immeubles contigus de quatre étages à Fès (nord-est du Maroc), selon un bilan provisoire relayé par les médias locaux. "Seize autres personnes ont été blessées à divers degrés de gravité", ont souligné les médias, précisant que "les opérations de recherche se poursuivaient toujours pour sauver et secourir d'autres personnes qui pourraient être ensevelies sous les décombres". D'après les mêmes sources, les faits se sont produits dans le quartier Al Moustakbal, situé dans la zone d'Al Massira. Les deux immeubles étaient habités par huit familles. En mai déjà, neuf personnes avaient été tuées dans l'effondrement d'un immeuble d'habitation à Fès. En février 2024, cinq personnes sont mortes dans l'effondrement d'une maison dans la vieille ville de Fès. Et en 2016, en l'espace d'une semaine, deux enfants avaient trouvé la mort dans l'effondrement d'une maison à Marrakech (ouest) tandis qu'à Casablanca (nord-ouest), l'effondrement d'un immeuble de quatre étages avait fait quatre morts et 24 blessés.

Conseil de sécurité

Les A3+ appellent à faciliter le passage de l'aide humanitaire entre les pays de l'Afrique centrale

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone+Guyana) a appelé, jeudi à New York, à faciliter le passage des aides humanitaires entre les pays de la région de l'Afrique centrale, tout en condamnant la poursuite des actes terroristes dans la région du Lac Tchad. "Nous appelons l'Organisation des Nations unies et les autres partenaires à déployer des efforts pour faciliter les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire entre les pays (de la région) afin que cette aide puisse parvenir aux communautés qui ont en le plus besoin", a indiqué Mme Carolyn Rodrigues, représentante permanente du Guyana à l'ONU, qui intervenait au nom des A3+. "Nous continuons à encourager les efforts d'assistance humanitaire", a-t-elle signalé, s'attardant tout particulièrement sur la situation humanitaire au Soudan. Elle a noté que les Etats voisins faisaient actuellement face à un afflux important de réfugiés venant du Soudan où le conflit se poursuit. D'un autre côté, les A3+ "condamnent fermement les actes terroristes (commis) par le groupe Boko Haram et les groupes qui lui sont affiliés dans la région du Lac Tchad", signalant qu'une centaine de personnes avaient été tuées par ces groupes au cours de ces derniers mois. Les A3+ ont également déploré les pertes en vies humaines dans les rangs de la Force multinationale mixte (FMM), en octobre dernier, lors d'une embuscade tendue par les terroristes dans cette même région. Mme Rodrigues a évoqué, par ailleurs, le lien existant entre les effets du changement climatique et l'instabilité dans la région de l'Afrique centrale, donnant l'exemple des conflits entre communautés



d'agriculteurs et de pasteurs à un moment où les ressources menacent de se faire encore plus rares. Une situation qui "nécessite des solutions intégrées", a-t-elle soutenu. "Nous nous félicitons (à cet égard) de la mission de terrain menée actuellement par des pays membres du Conseil de sécurité pour mieux comprendre ces dynamiques", a-t-elle ajouté. Les A3+ ont relevé, néanmoins, un certain nombre de développements positifs dans les pays de la région sur le plan politique, notamment, saluant les efforts déployés jusqu'ici pour "parvenir à une gouvernance démocratique". Ils ont souligné aussi "l'organisation réussie d'élections" dans certains de ces pays. "Nous félicitons le Tchad qui a opéré sa transition politique et nous sommes optimistes. Nous estimons que les efforts de décentralisation au Tchad, incluant l'harmonisation des cadres juridiques et le renforcement de la gouvernance locale contribueront à la paix et au développement", ont-ils indiqué. "Nous notons que le

calme a été rétabli au Cameroun suite au dernier scrutin présidentiel", ont-ils enchaîné. "Nous avons également pris note des préoccupations exprimées quant aux entraves à la participation des candidats de l'opposition (dans ce pays). Le A3+ prie instamment toutes les parties de tenir compte de ces préoccupations afin d'éviter toute instabilité", ont-ils poursuivi. Les A3+ ont salué, en outre, "les efforts de médiation réussis" du Tchad pour rétablir le dialogue entre les autorités de la République centrafricaine et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC). Les A3+ ont appelé, par ailleurs, les parties prenantes au Soudan à accorder la priorité aux solutions politiques pour mettre fin au conflit en cours. Plus généralement, ils ont appelé à un meilleur financement du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) afin qu'il puisse accomplir plus efficacement les missions qui lui sont assignées, à savoir la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région.

Sahara occidental

Les projets marocains d'énergies renouvelables compromettent les efforts de paix de l'ONU

L'Observatoire internationale de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, basée sur les énergies renouvelables, soulignant que ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. "Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle", a précisé l'ONG, dans un communiqué, à l'occasion de la publication de son rapport intitulé: "L'écoblanchiment de l'occupation". Elle a expliqué que ces énergies "alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des colons

marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante". Le dernier enjeu est l'hydrogène vert : le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone de production clé, "une initiative susceptible d'accentuer les liens énergétiques internationaux avec les projets construits sur les territoires occupés", a noté WSRW. L'observatoire a, en outre, relevé que l'énergie produite sur les terres sahraouies occupées accroît la dépendance du Maroc à l'égard du territoire qu'il occupe, "compromettant fondamentalement les efforts de paix menés par l'ONU visant à réaliser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". L'ONG a tiré la sonnette d'alarme, dans ce contexte, sur les parcs éoliens installés le long de la côte atlantique du Sahara occidental occu-

pé, produisant de l'énergie "propre" pour une grande usine de dessalement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles au Sahara occidental occupé. "Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc", a-t-elle fait savoir. Selon cet observatoire, les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir (Maroc) seraient alimentées par l'énergie éolienne produite au Sahara occidental occupé. Derrière le discours de développement durable, poursuit-elle, "se cache une réalité bien plus inquiétante". Les projets d'énergies renouvelables sont "construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui", a indiqué l'ONG, soulignant que ce qui est présenté comme une solution climatique est en réalité "un projet qui renforce l'occupation illégale".